



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



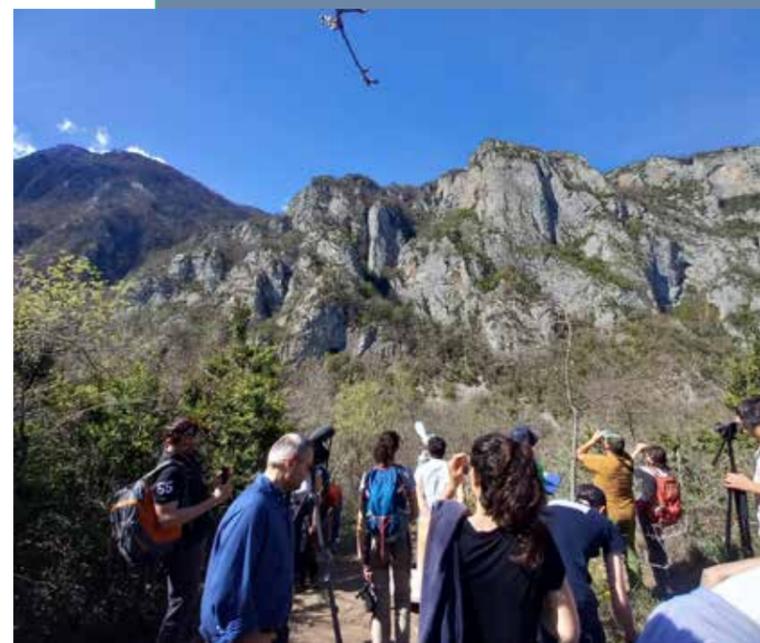
RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARB Occitanie,
au service de la biodiversité
et de ses acteurs

2024

SOMMAIRE



01

L'AGENCE

p. 7

La coopération, fondement
du fonctionnement de l'ARB Occitanie

p. 8

Une équipe qui s'aggrandit et une organisation qui
évolue

p.11



02

LES MISSIONS

p.13

MISSION 1 //

Valorisation de la connaissance
et mobilisation citoyenne

p.14

MISSION 2 //

Mise en réseau des acteurs

p.20

MISSION 3 //

Accompagnement des
porteurs de projets

p.28

COMMUNICATION

p.52

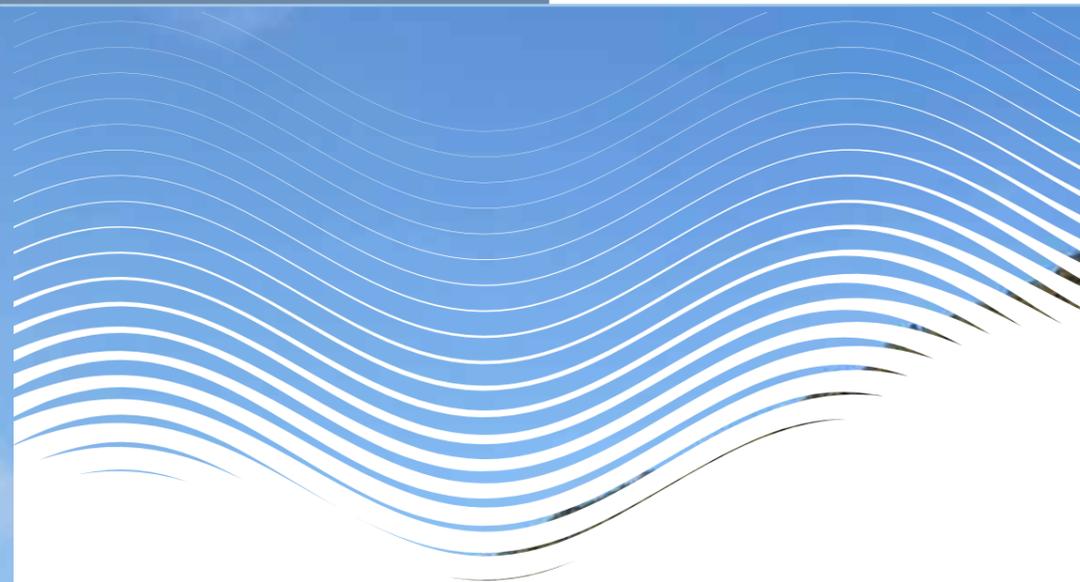
LEVIERS D'ACTIONS TRANSVERSAUX

p.54

BILAN FINANCIER

p.56





Chères et chers partenaires,

Dans un contexte budgétaire tendu, où les priorités se redéfinissent, la préservation de la biodiversité demeure une urgence absolue et un devoir partagé par tous. Plus que jamais, il nous incombe de veiller sur ce patrimoine commun, source de vie et de richesse, qui façonne notre territoire régional.

À l'heure où sont écrites ces lignes, la situation budgétaire de l'État comme des collectivités nous conduit à devoir revoir nos projections financières. Dans ce sens, l'ARB Occitanie se donne pour ambition de diversifier ses sources de financement pérenne, afin de conforter les agents permanents sur leur poste. Cette ambition vise à préserver les forces vives de l'ARB, les ressources humaines de l'agence étant la richesse première de cet établissement public, absolument nécessaires aux actions qui sont déployées sur le territoire régional.»

L'année 2024 a été une étape clé pour l'Agence Régionale de la Biodiversité en Occitanie. Elle a été marquée par un événement phare : les Rencontres Régionales «Mobilisation citoyenne & biodiversité», qui se sont tenues dans le Tarn. Ce rendez-vous a permis de restituer trois années d'expérimentations et de recherches dans le domaine de l'action éducative à l'environnement, menées conjointement par l'ARB Occitanie et le GRAINE Occitanie, en partenariat avec 14 associations. Ces travaux, riches d'enseignements, démontrent à quel point l'éducation et la mobilisation citoyenne sont des leviers puissants pour agir en faveur de la biodiversité.

Cet élan collectif n'aurait pu se concrétiser sans l'engagement indéfectible des agents de l'ARB Occitanie. Leur passion, leur expertise et leur dévouement quotidien sont la clé de nos succès. Je tiens ici à leur adresser mes remerciements les plus sincères.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir où la biodiversité sera au cœur de chaque action, chaque décision. Car en protégeant notre environnement, c'est notre qualité de vie et celle des générations futures que nous assurons.

Zina Bourguet

Présidente de l'ARB Occitanie

Etienne Fréjefond

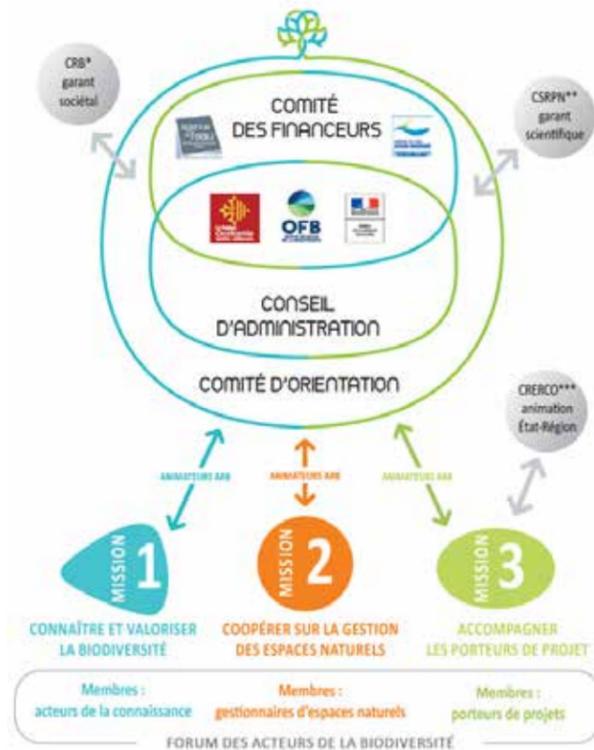
Vice-Président de l'ARB Occitanie

L'AGENCE

UN OUTIL CONÇU PAR LES ACTEURS
ET POUR LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ



La coopération, fondement du fonctionnement de l'ARB Occitanie



Conseil d'administration

4 sessions du Conseil d'administration se sont tenues en 2024 :

Le 10 janvier 2024 : suite au départ en retraite de notre précédent vice-président M. Hervé BLUM, M. Etienne FREJFOND, nouveau Directeur régional Occitanie de l'OFB, a été élu vice-président de notre ARB. La liste des TEN Occitanie 2023 a pu être complétée et le tableau des emplois a été élargi afin de préparer l'arrivée de futurs collègues sur le projet de Life Strategic Nature, qui deviendra rapidement le Life Biodiv'France, mais aussi de permettre l'arrivée prochaine d'un.e collègue sur la mission régionale santé-environnement financée par l'ARS Occitanie ;

En mars 2024 : une consultation dématérialisée a permis d'acter la mise à disposition entrante d'un Directeur de projet communication de la Région Occitanie au sein des services de l'ARB Occitanie, étape majeure dans l'atteinte de la nouvelle taille critique de l'ARB Occitanie. Le projet d'appui de l'ARB auprès des services de l'Etat en région pour l'instruction du Fonds Vert a également pu être validé et a ainsi permis de proposer cet appui à la DREAL Occitanie ;

Le 12 juin 2024 : la clôture des comptes 2023 a pu être actée et un premier budget supplémentaire a pu être adopté au regard du report de l'exercice 2023 à 2024. La mise à disposition d'un Directeur de projet a été suivie, suite à un long travail de discussion, d'un complément de dotation de l'OFB. Cette hausse de la dotation annuelle est la première dépassant les 300.000 € annuel pour une ARB en France, l'Occitanie continue de paver le chemin pour le réseau des ARB ! L'OFB doit, à nouveau, en être chaleureusement remercié ! Suite à une mission des services de l'inspection générale de la Région Occitanie, la gestion de l'ARB Occitanie a été considérée comme parfaitement saine et n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière, outre quelques recommandations pour la suite de l'activité de l'ARB au regard de son taille très modérée. Dans ce sens, les outils de programmation de l'ARB ont été assimilés au contrat d'objectif mentionné dans les statuts de l'établissement public ;



LE COMITÉ D'ORIENTATION S'EST ÉGALEMENT RÉUNI :

Le 28 novembre
à Agde

Le 28 novembre 2024 : le dernier conseil d'administration de l'année a notamment permis d'évoquer des probables coupes budgétaires qui se présentaient au regard de la situation budgétaire nationale comme régionale. En l'absence de consignes à date, le DOB s'est tenu avec les seules informations officielles connues de l'établissement public, mais dans la possibilité de possibles coupes à venir. L'adoption de la liste des TEN 2024 a été reportée au prochain Conseil d'administration. Le règlement intérieur a fait l'objet d'une mise à jour, suite à un important travail mené conjointement par les représentants du personnel et les moyens généraux. Notre collègue gestionnaire, jusqu'alors agent de catégorie C, a pu être nommé en catégorie B suite à la réussite de son concours par voie externe, qu'elle en soit à nouveau félicitée !

Le Comité d'orientation

Le Comité d'orientation a pu se réunir le 28 novembre 2024, dans les locaux de l'ADENA à Agde, pour une grande journée d'échange en salle puis sur le terrain, sur la thématique mer et littoral. Cela faisait plusieurs années que l'ARB souhaitait organiser des échanges sur cette thématique, au regard du fait qu'une activité encore très faible concerne notamment l'espace marin.

Cette journée, qui a débuté par une réunion du Conseil d'administration, a permis de faire une mise à jour sur les connaissances en matière de richesse biologique de l'espace marin et littoral de l'Occitanie, avec des interventions scientifiques

faisant également le point sur les pressions pesant de manière toujours plus prégnante sur ces milieux.

La suite de la journée a permis de rappeler l'action de la sphère Etat et de la sphère Région sur ces écosystèmes, tout en mettant en perspective l'année internationale des Océans qui s'ouvre en ce début 2025.

L'après-midi a permis une série de prises de parole d'acteurs socio-professionnels, qui ont évoqué leur contribution, mais aussi leurs besoins et leurs attentes, pour une bonne prise en compte de la biodiversité dans les activités économiques, mais aussi un renforcement nécessaire des activités associatives et pédagogiques notamment.

S'en est suivie une sortie sur le terrain qui a permis d'évoquer les enjeux de conservation des milieux humides de la réserve naturelle nationale du Bagnas, mais également de discuter des enjeux de maîtrise de la fréquentation sur cet espace à proximité immédiate d'une des plus grandes stations balnéaires d'Europe.

La journée s'est conclue sur une prise de parole conjointe de l'ARB Occitanie et de l'ARBE Sud (PACA), qui ont souligné leur volonté d'adresser, si possible, conjointement les enjeux de préservation de la biodiversité en Méditerranée qui demeure, de fait, une façade totalement partagée par les 2 régions. L'idée d'assurer un lien entre les acteurs des écosystèmes terrestres, littoraux et marins pour une meilleure prise en compte des enjeux de continuité écologique pourrait notamment être considérée à l'avenir.



C'EST AINSI QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI À 4 REPRISSES :

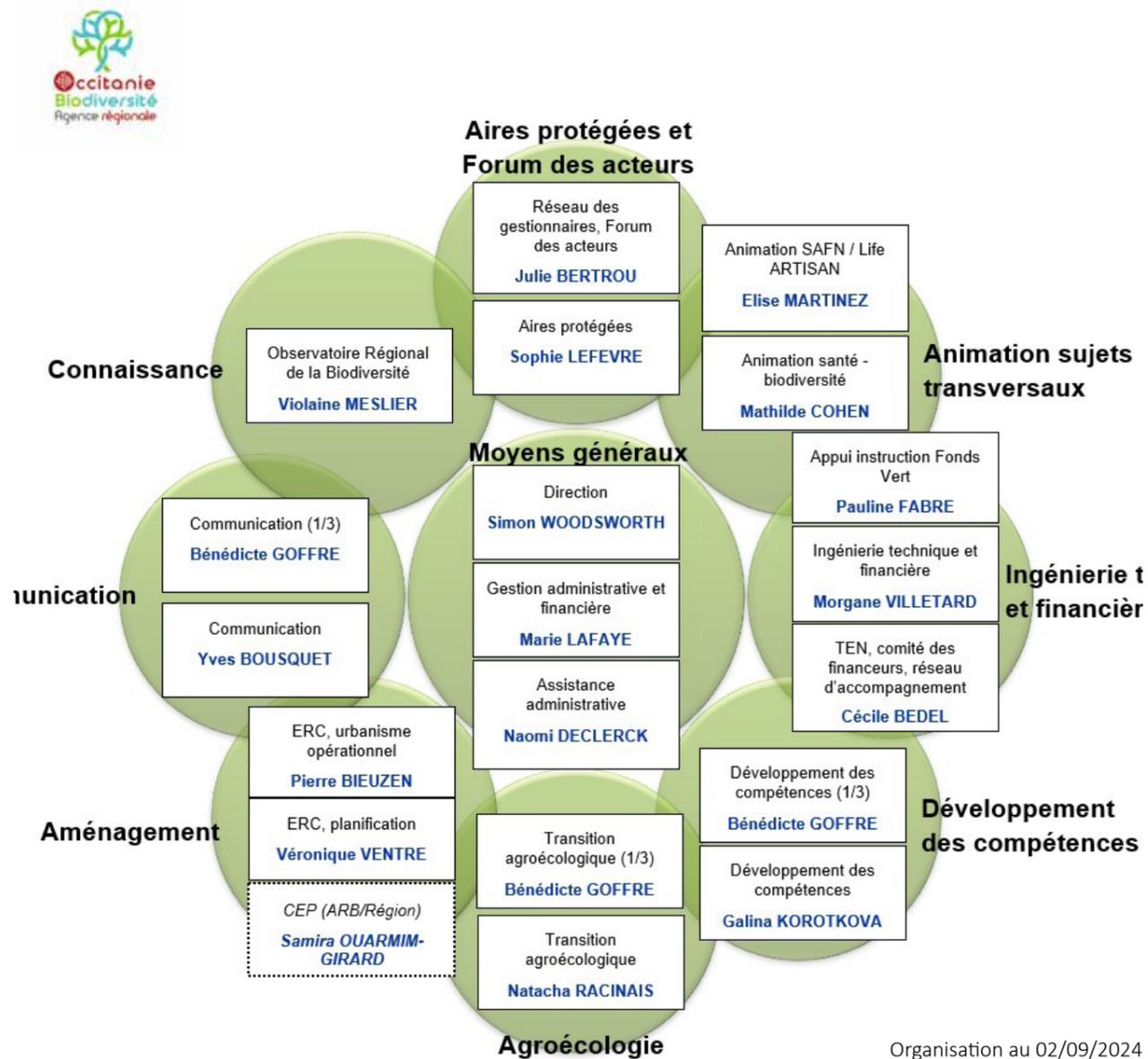
Le 10 janvier, en visio

En mars 2024, en visio

Le 12 juin, en visio

Le 28 novembre, à Agde

Le nouveau modèle d'organisation des services de l'ARB Occitanie



Une équipe qui s'agrandit et une organisation qui évolue en 2024

Suite à une phase de test menée entre février 2023 et juin 2024, un nouveau modèle d'organisation des services a été adopté (organigramme ci-contre).

Ce modèle pourra être amené à évoluer encore, notamment en fonction de l'évolution des besoins en termes de coordination technique et d'animation de la transversalité.

Par ailleurs, 2024 a notamment été marquée par :

- l'arrivée d'Yves Bousquet, Directeur de projet communication à la Région Occitanie, dans le cadre d'une mise à disposition en mars 2024, en charge de l'appui à la communication de projet ainsi que l'animation de la mission Entreprises&Biodiversité;
- les stages menés par Solène Boulanger et Alexandre Nguyen, respectivement sur les déclinaisons du guide «Plantons local en Occitanie» et sur l'édition de la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature en 2024 ;
- l'arrivée de Pauline Fabre en juin 2024, dans le cadre d'un appui fourni par l'ARB aux services de l'Etat pour l'instruction des dossiers de candidature au Fonds vert;
- l'arrivée en septembre 2024 de Galina Korotkova, Natacha Racinais, Samira Ouarmim-Girard en tant que chargées de projet dans le cadre du projet LIFE Biodiv'France, respectivement sur le développement des compétences, la transition agroécologique et l'expérimentation d'une conseillère en écologie partagée au sein des services de la Région;
- l'arrivée en septembre 2024 de Mathilde Cohen, en tant que chargée de projet One Health Santé Biodiversité, dans le cadre d'un partenariat avec l'ARS Occitanie;
- l'arrivée en septembre 2024 d'Elise Martinez, en tant que chargée de projet LIFE ARTISAN, en remplacement de Morgane Villetard, qui a pris le poste de chargée de projet ingénierie technique et financière dans le cadre du projet LIFE Biodiv'France.



À l'heure où j'entame ces lignes, c'est un regard très contrasté que je porte sur l'année 2024.

Il y a précisément un an, lorsque je prenais la plume pour rédiger notre dernier rapport d'activité, des centaines de tracteurs convergeaient vers Bruxelles au plus fort d'une crise agricole qui s'était étendue à l'échelle européenne. Cette crise s'est tantôt calmée dans le courant de l'année qui est passée, tantôt a-t-elle été totalement extrapolée, notamment dans le contexte des élections agricoles qui sont en cours ces jours-ci. Encore le weekend passé, les locaux de nos collègues de l'OFB ont été dégradés sur de nombreux sites en Occitanie - des sites où, d'ailleurs, désormais plusieurs de nos agents se rendent régulièrement pour effectuer leurs propres missions. Autant dire qu'en un an, la situation a peu évolué pour la prise en compte de l'importance des politiques publiques de la biodiversité dans la sphère sociétale. On peut même constater sans trop d'effort que la situation s'est nettement dégradée, le déplorer au regard de la violence désormais régulièrement observée dans les atteintes aux intérêts du vivant et à ceux qui le défendent.

Vous me direz, dans un monde où prospèrent désormais les autocraties les plus débridées et les fondamentalismes en tout genre, les vents contraires soufflent particulièrement fort. Nos modes de faire (notamment la coopération) comme nos sujets (la préservation d'un patrimoine vivant au bénéfice des habitants et des générations futures de la région), sont constamment attaqués, leur bien-fondé régulièrement mis en question, avec une verve ne cachant même plus sa franche hostilité.

Au-delà de tout cela, et je le souligne c'est absolument déterminant pour nos métiers et notre travail au quotidien, l'année 2024 est également marquée pour l'ARB Occitanie par une montée en puissance considérable : l'ARB est en effet passée de 11 à 18 agents en cette seule année 2024 ! C'est une trajectoire assez remarquable, assez unique, d'autant plus dans le contexte que je viens de dépeindre ci-dessus, pour en apprécier pleinement la valeur.

En effet, entre la mise à disposition d'un directeur de projet communication, qui consacrera par ailleurs la moitié de son temps à la mobilisation des opérateurs économiques, un projet d'appui des services de l'État en région pour l'instruction du fond vert, la mise en place une mission régionale sur le lien entre santé et biodiversité, le maintien dans nos effectifs à moyen terme de notre collègue assistante administrative, mais aussi et surtout l'arrivée de quatre postes liés au Life biodiv'France, la nomination de notre collègue gestionnaire en catégorie B, c'est une année de plein développement pour l'ARB Occitanie !

Dans ce mouvement, nos membres fondateurs doivent être particulièrement remerciés, car c'est de leur discussions certes sous notre impulsion que ce changement de dimensionnement a pu avoir lieu. L'ARB a, en l'occurrence, essuyé les plâtres de nombre de montages administratifs innovants, supports de nouveaux accords entre nos co-fondateurs à notre service.

Je ne souhaite donc pas égrainer toutes les réalisations de l'ensemble de nos collaborateurs - c'est précisément l'objet de l'ensemble de ce document que vous êtes en train de parcourir. Mais qu'ils en soient toutes et tous remercié.e.s vivement ! Dans le contexte évoqué, maintenir un tel niveau de qualité de travail et poursuivre un développement aussi marqué, je considère que c'est une prouesse qui n'a été rendue possible que par une pleine implication collective. Sans oublier, bien entendu, l'investissement total de nos élus, présidente et vice-président, à nos côtés. Soyez-en toutes et tous remercié.e.s, c'est votre implication qui fait la qualité de notre travail.

Simon Woodsworth
Directeur de l'ARB Occitanie



LES MISSIONS

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : GÉNÉRER ET SOUTENIR DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION !



Valorisation de la connaissance et mobilisation citoyenne

01// L'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie

Une stratégie pur l'ORB

Lors du précédent groupe projet, le souhait de voir émerger une stratégie ORB avait été plébiscité. Aussi des travaux ont été lancés dès le début d'année en lien étroit avec le Bureau, organe stratégique et décisionnel de l'ORB, pour élaborer ensemble les orientations et les priorités d'action.

Cette stratégie a permis de repositionner les deux approches opérationnelles qui animent l'observatoire à savoir une approche de sensibilisation à destination du grand public et une autre centrée sur l'évaluation des politiques publiques à destination des élus et décideurs.

Au delà de la définition des cibles, ce sont également les grands messages portés par l'ORB qui orientent les grandes actions de l'observatoire. Ces messages, au nombre de quatre, mettent l'accent sur les enjeux en région :

1. La nature et ses contributions pour l'homme se détériorent en Occitanie
2. Les facteurs de pressions sur la biodiversité continuent de s'accroître
3. Il est possible de préserver la nature de manière durable et des solutions existent
4. Nos trajectoires doivent nous permettre de relever les défis régionaux

C'est à travers 5 axes développés dans la stratégie que ces grands messages pourront être développés et être diffusés sur le territoire :

- Développer un socle d'indicateurs restreint
- Développer des partenariats notamment avec les acteurs de la recherche
- Proposer des dossiers thématiques pour approfondir certains sujets
- Déployer des modalités de communication adaptées pour chaque cible
- Animer la gouvernance de l'ORB

Les groupes de travail (GT)

• Le GT «les chiffres clés»

Plusieurs indicateurs émanant du GT ont pu voir le jour.

- 6 indicateurs d'état : La forêt en Occitanie, l'évolution de l'effectif de Bouquetins ibérique, la flore vasculaire, le suivi des ardéidés (hérons) en Occitanie, le Suivi temporel des oiseaux communs, le suivi des galliformes de montagne
- 1 indicateur de pression : fragmentation des cours d'eau
- 2 indicateurs de réponse : Effort de gestion des espèces animales exotiques envahissantes, Atlas de la biodiversité communale en Occitanie.

• Le GT «agro-écologie»

La fin des travaux de ce GT était initialement prévue pour décembre 2024, néanmoins en raison de la stratégie ORB engagée en début d'année, l'échéance a été repoussée pour fin 2025. Malgré tout, 2 réunions du GT ont été organisées pour avancer sur la définition des questions évaluatives et le choix des indicateurs à développer.

• Le GT «Vieilles forêts»

Engagé en 2023, un travail sur les vieilles forêts avait été lancé dans le but de concevoir 3 indicateurs spécifiques à cet enjeu. En partenariat étroit avec NEO qui pilote l'observatoire des Forêts des Pyrénées Centrales, un groupe de travail d'experts participent à la constitution de ces indicateurs sur la base des données à disposition. En 2024, l'indicateur d'état sur les surfaces des vieilles forêts en Occitanie permet de dresser la situation de ces habitats à haute valeur écologique.

Au total ce sont 38 indicateurs disponibles sur le [site internet de l'ARB](#).



Plaine agricole de l'Aude

Participation aux réseaux de la connaissance et de sa valorisation

Un webinaire organisé en Octobre par l'ARB a permis de valoriser le SINP ainsi que les outils régionaux utilisant ces données. L'ORB a ainsi été mis en lumière et par la même occasion a présenté quelques-uns de ses indicateurs.

Des contacts auprès des laboratoires de recherche ont été réalisés dans le but d'avancer sur la question des pollinisateurs et identifier les sources de données disponibles. Cette prospection rejoint les travaux menés dans le cadre du PNA pollinisateurs déclinés en région ; des liens sont donc indispensables pour essayer d'apporter quelques éléments de réponses sur ce sujet.

A la suite des remontées faites lors du dernier groupe projet, des recherches auprès de différents organismes ont été menées dans l'objectif de disposer des données plus robustes et plus récentes sur la dynamique des milieux naturels. En effet, l'utilisation d'imageries satellites ou encore des innovations basées sur de l'intelligence artificielle permettent dans une certaine mesure de disposer d'informations rapides et robustes.



Inventaire dans la Réserve Naturelle Nationale de Jujol

La gouvernance ORB

Au delà des groupes de travail, l'ORB compte dans sa comitologie, un groupe projet (organe consultatif) et bien sur le Bureau.

• Le groupe projet

Le Groupe projet annuel s'est tenu le 12 décembre 2024 en visio dans le but de faire le point sur les actions de l'année écoulée et discuter de la feuille de route 2025. Au total 32 personnes ont participé à la réunion et ce fut également l'occasion de présenter la stratégie ORB qui fixe dorénavant les ambitions et les orientations pour les prochaines années.

• Le Bureau ORB

En 2024 il était composé de 11 personnes des structures suivantes : le CEN Occitanie, le Comité régional de la randonnée pédestre, la DREAL, le CSRPN, le Conservatoire botanique national Méditerranée, la Fédération des chasseurs d'Occitanie, la Région Occitanie, l'OFB, la DREAL Occitanie et l'ARB Occitanie.

Le bureau a été particulièrement sollicité pour participer à l'élaboration de la stratégie ORB et prioriser les actions à mener dans les années à venir.



Communication de l'ORB

• Création d'un comité éditorial

A la suite de l'élaboration de la stratégie ORB, il a paru nécessaire de mettre en place d'un organe destiné aux réflexions de communication et d'entreprendre une autre approche visant à faire comprendre les enjeux biodiversité à travers un récit. Aussi un comité éditorial a été créé. Il est composé de la Région Occitanie, de l'OFB ainsi que de l'ARB Occitanie.

• Mise en ligne des indicateurs

L'ARB Occitanie diffuse les indicateurs de l'ORB sur son site internet. Les statistiques de consultation indiquent que plus de 33 000 impressions ont été réalisées sur les indicateurs ORB dont plus de 1200 téléchargements.

• Compte Instagram

Des posts sont diffusés sur ce réseau dans le but de faire découvrir le patrimoine naturel en région mais également sensibiliser aux enjeux biodiversité notamment au travers des indicateurs. Fin 2024, 395 abonnés suivent le compte de l'ARB.

• Valorisation des travaux de l'ORB par le biais d'évènements divers

En mars dernier se tenaient la seconde édition des Rencontres naturalistes d'Occitanie à Gruissan organisées par Oc'Nat. Ce fut une formidable occasion de faire part des avancées de l'ORB et des premiers enseignements à tirer vis-à-vis de l'état de la biodiversité en région.

Rencontre Petit déjeuner du MEDEF organisée par Bioceny en décembre à Perpignan. Rassemblant une vingtaine d'entreprises, l'objectif de ce rendez-vous était de faire des retours d'expériences de certaines entreprises en faveur de la biodiversité. L'ORB présentait en introduction les enjeux à l'échelle régionale.

02// La mobilisation citoyenne

Les Rencontres Régionales « Mobilisation citoyenne & biodiversité » dans le cadre du partenariat avec GRAINE Occitanie.

Des Rencontres Régionales « Mobilisation citoyenne & Biodiversité » se sont tenues les 1er et 2 février 2024 sur le site de Cap Découverte dans le Tarn et ont permis de rassembler plus de 80 participants.

Ces rencontres ont été organisées dans le cadre du projet « Mobilisation citoyenne & Biodiversité » mené en partenariat avec GRAINE Occitanie depuis 2020. Elles ont constitué un temps fort de capitalisation et de diffusion des acquis et résultat du projet, mais également un temps de prospective commun pour envisager les suites potentielles.

Ces rencontres régionales avaient pour objectif :

- Susciter la rencontre entre l'ensemble des acteurs en région développant ou souhaitant développer des actions de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité en Occitanie ;
- Valoriser les apports, les actions et les initiatives menées dans le cadre du projet Mobilisation citoyenne & Biodiversité ;
- Initier des réflexions collectives concernant la sensibilisation et la mobilisation des publics en faveur de la biodiversité ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et de nouveaux projets sur le sujet de la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité ;
- Envisager une suite au projet initié dans le cadre de l'AMI.

Cet évènement s'est adressé principalement aux acteurs relais en situation d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et/ou de former des publics sur des champs liés à la biodiversité en Occitanie. La diversité des participants, provenant à la fois du monde associatif, de collectivités territoriales ou d'institutions publiques a permis de nourrir les échanges.

Les rencontres se sont organisées autour :

- d'une première journée axée sur les pratiques pédagogiques en lien avec la mobilisation ;
- d'une seconde journée axée sur les perspectives et la découverte de projet.



Rencontres Régionales « Mobilisation citoyenne & biodiversité »
Cap Découverte (Tarn)

Ces rencontres devaient dépasser l'objectif d'une simple diffusion des acquis du projet et permettre aux acteurs présents d'échanger, de s'inspirer des projets de leurs pairs et initier des réflexions collectives. Au vu des différentes évaluations et des échanges que nous avons pu avoir avec les participants, les journées de rencontres Mobilisation Citoyenne & Biodiversité ont permis d'atteindre les objectifs fixés par le COPIL.

On peut noter que ces rencontres ont également été une réussite pour les membres du GT. En effet, ces derniers ont su questionner leurs connaissances pour adopter une posture de transmission qui leur a permis de consolider leurs acquis.

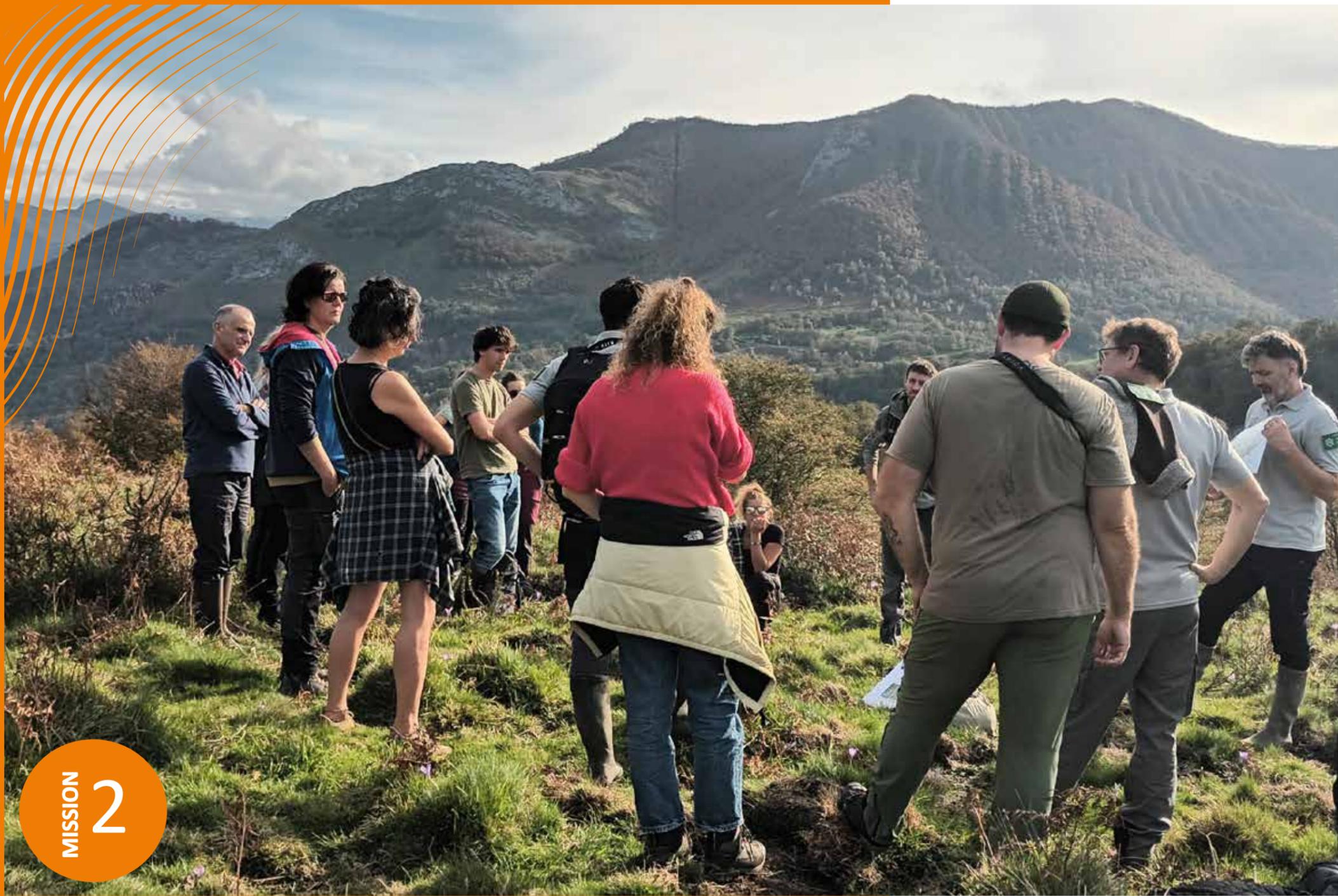


PERSPECTIVES

La stratégie de l'ORB étant créée, elle fixe les orientations pour les années à venir. Ainsi parmi les priorités de 2025, il est prévu de compléter les indicateurs dits du socle restreint. En effet, si l'observatoire dispose à présent d'une visibilité correcte de l'état de la biodiversité en région, en revanche il lui faut à présent mettre l'accent sur des indicateurs de suivi des politiques publiques. Pour cela plusieurs indicateurs de pression seront développés afin d'analyser les évolutions dans le temps et tenter d'établir des relations avec l'état de la biodiversité actuelle.

Parmi les actions fondamentales pour l'année à venir est la réalisation d'un panorama Biodiversité et agriculture, fruit du travail du GT agro écologie et dans lequel l'objectif est de valoriser les connaissances relatives à la biodiversité dans les milieux agricoles.

Enfin, il faut noter également le chantier à engager sur la communication et l'élaboration d'un récit structurant autour des enjeux biodiversité en région.



01// Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

Ce réseau est composé des structures gestionnaires d'espaces naturels en Occitanie ainsi que leurs partenaires acteurs de la biodiversité qui souhaitent y adhérer. Il compte environ 300 membres venant de 150 structures différentes, services et établissements de l'État, collectivités, associations, etc. Il se définit comme un pôle fédérateur facilitant les échanges et le partage d'expériences entre ses membres.

MISSION
2

Mise en réseau des acteurs



Le Cycle de «Cafés GENial»

Ce format court, permettant d'allier acquisition de connaissance, échange et convivialité, est toujours apprécié des gestionnaires du réseau d'espaces naturels. Chaque mois, deux gestionnaires partagent leur expérience sur une thématique donnée auprès des autres gestionnaires tout en laissant un temps d'échange conséquent. La durée de 1h30 permet de ne pas trop empiéter sur les plannings chargés des gestionnaires et favorise une mise en relation entre gestionnaires dans une région très grande.

En 2024, ce sont 8 cafés GENiaux qui ont ainsi été programmés autour des thématiques suivantes :

- « Circulation de l'eau et fonctionnement hydrologique des zones humides forestières »
- « Actu financements : Fond Verts et dotation aménités rurale »
- « Suivi de l'état des prairies fauchées et pâturées »
- « Suivi amphibiens et gestion »
- « Comment éduquer à l'environnement et sensibiliser à la nature ? »
- « Agrivoltaïsme et photovoltaïsme : on en est où dans les espaces naturels ? »
- « Suivi des Odonates »
- « Présentation du Plan régional d'actions mares »

Plus de **150**
gestionnaires ayant participé



Le webinaire formation « logiciel GRAPHAB »

Le logiciel Graphab est un outil gratuit et open source qui permet de modéliser les réseaux écologiques à partir de la théorie des graphes. Le webinaire a été l'occasion de présenter les fondements théoriques du logiciel ainsi que ses différentes applications (diagnostic des continuités écologiques, évaluation de l'impact d'un aménagement sur la connectivité, priorisation d'emplacement pour la création d'habitat et de corridor). Il présentera, à partir d'une étude de cas, les différentes étapes successives de la modélisation, à partir de la carte d'occupation du sol jusqu'à l'analyse des continuités écologiques. Les nouveautés de la version 3, sortie en mai 2024, ont également été présentées.

Ce webinaire s'est déroulé le 15 octobre.

Le webinaire formation « Restauration écologique »

La restauration des écosystèmes dégradés est un enjeu global et concerne une grande diversité de milieux. Ce webinaire visait à présenter certains concepts clés, une méthodologie et les étapes clés de la restauration des écosystèmes, ainsi que des ressources permettant de fixer des objectifs opérationnels et d'assurer un suivi systémique des opérations de restauration. Au programme, après une partie théorique illustrée par des opérations concrètes accompagnées par le CBNPMP, un partage de ressources et une mise en réseau des acteurs sur la thématique a clôturé ce webinaire.»

Ce webinaire s'est déroulé le 23 avril.



LIRE LA SUITE >



LIRE LA SUITE >



LIRE LA SUITE >



L'atelier d'Echanges d'Expériences « Accompagnement et encadrement des usages et des usagers dans mon espaces naturels »

Les pressions liées aux activités anthropiques de loisirs et autres sont de plus en plus fortes sur les milieux naturels. Face à cela, différents moyens d'actions s'offrent aux gestionnaires : sensibilisation et médiation, et/ou réglementation et actions de police.

Cet atelier d'échange a été l'occasion de passer en revue ces options, avec un point sur l'aspect réglementaire (comment connaître la réglementation et la faire respecter, quels partenaires, quelles modalités d'intervention ?) et des échanges autour de retours d'expériences de gestionnaires sur la mise en place d'APPB, de concertation et de l'intervention de médiateurs sur les territoires.

Cet atelier s'est déroulé le 17 septembre à Dougne dans le PNR du Haut-Languedoc et a rassemblé une trentaine de gestionnaires.



Atelier d'Echanges d'Expériences - PNR Haut-Languedoc

L'animation de la plateforme numérique d'échanges et de partage pour le Réseau GEN.

Cette plate-forme, lancée en 2021, offre de nombreuses possibilités comme un annuaire, un calendrier, un espace de partage de documents, un flash-info mensuel et un espace d'échange, qui permet de poser directement des questions ou de soumettre des idées à l'ensemble des membres. C'est un espace qui se veut collaboratif, où chacun a la possibilité de contribuer, en ajoutant des documents, des événements, en participant aux échanges. Tout gestionnaire souhaitant rejoindre cet espace peut en faire la demande auprès de l'animatrice du réseau. Cet espace demande encore une meilleure prise en main par les gestionnaires.



Atelier d'Echanges d'Expériences - Agos-Vidalos [65]

L'atelier d'Echanges d'Expériences « L'adaptation au changement climatique et son intégration dans les plans de gestion »

Les changements climatiques sont un sujet de préoccupation majeur en Occitanie, et la question de comment les prendre en compte et s'adapter est de plus en plus présente au sein des aires protégées. Pour apporter des éléments de réponse, plusieurs initiatives ont été lancées, au national et en région :

- Une méthodologie pour intégrer le changement climatique dans ses pratiques de gestion a été développée dans le cadre du LIFE Natur'Adapt, plusieurs aires protégées occitanes ont pu tester la méthode en cours d'élaboration ;
- Au niveau national, travail en cours pour intégrer la méthodologie dans le guide d'élaboration des plans de gestion (CT88) ;
- Des soutiens financiers, de la Région et de la DREAL, sont actuellement apportés pour accompagner d'autres gestionnaires dans la mise en place de cette méthodologie.

Pour poursuivre cette dynamique régionale, permettre au plus grand nombre de s'approprier la méthode et partager les expériences sur le sujet, nous avons proposé cet atelier d'échanges, l'adaptation au changement climatique et son intégration dans les plans de gestion. »

Cet atelier s'est déroulé le 5 novembre à Agos-Vidalos sur la RNR du Pibeste-Aoulhet et a rassemblé une trentaine de gestionnaires..

02//

Le colloque BiodivOc et le salon AdNatura

Cette année BiodivOc et Adnatura se sont associés pour l'organisation de ce colloque « Recherche et gestion de la biodiversité en temps de crises écologiques » et proposer deux journées de réflexion scientifique et d'échanges transdisciplinaires, ouvertes à un large public, pour aborder les problématiques rencontrées par les acteurs agissant pour la biodiversité et réfléchir à des approches communes pour sortir de la crise écologique.

L'ARB a choisi d'associer son Forum des acteurs à ces journées organisées par BiodivOc et l'équipe d'AdNatura.

À cette occasion, Simon Woodsworth, directeur de l'ARB, a participé à la table ronde de clôture, portant sur un sujet au cœur des engagements de l'agence : « Aide à la décision et prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques : renforcer les liens entre science, gestion et décideurs ». Autour de la table : Agnès LANGEVINE (Présidente du Conservatoire du littoral, Vice-présidente de la Région Occitanie), Frédéric DENTAND (Chef du département biodiversité, DREAL Occitanie), Jean JALBERT (Directeur général de l'Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes Tour du Valat) et Anne-Leila MEISTERTZHEIM (PDG Plastic@Sea).



Plénière de clôture du séminaire BiodivOc - Montpellier [65]

FOCUS

La mise en oeuvre du Plan d'actions territorial 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées

Depuis fin 2022, l'ARB anime le plan d'actions territorial pour les aires protégées 2022 – 2024 (PAT), pour le compte de l'Etat et de la Région. L'année 2024 a donc été une année complète de portage ou de suivi des actions du plan, avec en parallèle la charge de l'animation de la gouvernance et le lien avec l'OFB au niveau national.

La plupart des actions du PAT1 ont pu être finalisées en 2024, dont la première édition des journées des réserves naturelles, regroupant 60 gestionnaires de RNN, RNR et RNCFS pour 2 jours à Mont Louis. En revanche, le processus d'évaluation et d'écriture du prochain PAT n'a pas été enclenché en 2024, suite à des consignes de l'OFB national demandant de décaler le processus d'écriture et de validation du prochain PAT à 2025, pour rester alignés avec le calendrier national et les PAT des autres régions.

Il a donc été décidé de prolonger le 1er PAT jusqu'en 2025, avec un objectif d'avoir un 2nd PAT validé fin 2025. Pour ne pas baisser le niveau d'ambition malgré cette prolongation, 6 nouvelles actions ont été ajoutées au 41 du PAT1, dont la création d'une boîte à outil pour favoriser la création d'AP, ou encore la pérennisation du partenariat avec RNF pour accompagner 10 gestionnaires dans la réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial (5 en 2025, et 5 en 2026). En parallèle, la stratégie pour la réalisation du bilan et de la concertation en 2025 a été définie, et validée par le CoPil (jusqu'à présent constitué de la Région, de la DREAL, de l'OFB, des agences de l'eau et de l'ONF, du CdL et du CEN, et de l'ARB donc).



PERSPECTIVES

L'animation du réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels sera poursuivie en 2025.

La programmation des « Cafés GENiaux » et des ateliers d'échanges d'expériences ont été établis à l'occasion de la réunion du groupe-projet « Coopérer sur la gestion des espaces naturels »

Par ailleurs, l'ARB participera activement à la mise en œuvre du plan d'action territorial de la Stratégie Nationale sur les Aires Protégées. En effet, un grand nombre d'actions du plan ont pour pilote l'ARB et se situe plus spécifiquement dans le cadre du réseau des gestionnaires.



Accompagnement des porteurs de projets

01// Autonomisation des acteurs

Le comité des financeurs de la biodiversité en Occitanie

Depuis 2019, date de la signature d'un protocole de partenariat entre les financeurs régionaux de la biodiversité en Occitanie, l'ARB anime le comité des financeurs, dont les travaux visent la mise en cohérence des financements ainsi que la contribution mutuelle aux dispositifs des uns et des autres.

En 2024, le Comité des financeurs s'est réuni une fois, pour partager des informations sur les projets financés par le Fonds vert, lancer des travaux de valorisation des données sur les projets financés, notamment via une cartographie. Ce travail sera poursuivi en 2025.

L'ARB a contribué à 4 jurys et comités de sélection de dispositifs de financement des membres du comité des financeurs : Eau et Biodiversité de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Atlas de Biodiversité Communale de l'OFB.

L'ARB a poursuivi en 2024 une veille des dispositifs de fondations, fonds, mécénat d'organisation privées, en faveur de la biodiversité et valables pour le territoire d'Occitanie. Les résultats de cette veille sont diffusés via le site Internet de l'ARB et font régulièrement l'objet de communication à des dates clés, auprès de ses réseaux d'acteurs.

Des palettes végétales pour l'Occitanie

Fort du succès du guide « Plantons local en Occitanie » sorti en 2023, la dynamique de travail lancée avec les partenaires de l'ARB a été poursuivie en proposant des outils complémentaires au guide. Le comité de rédaction, composé de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Occitanie, les animateurs de la marque « Végétal local », les Conservatoires Botaniques nationaux-CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et méditerranéen, les représentants de l'Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre-AFAHC Occitanie, l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement-URCAUE d'Occitanie, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement -OPIE et FREDON Occitanie, s'est mobilisé pour produire d'une part un outil web interactif, permettant d'accéder aux listes d'espèces en sélectionnant les critères souhaités via un système de filtre, et d'autre part, 4 fascicules techniques dédiés à différents usages spécifiques de végétalisation d'espaces aménagés.

L'outil interactif vise à pallier certaines limites attendues d'un guide en format « papier », comme l'actualisation des listes et notamment la disponibilité des espèces sous la marque Végétal local, la sélection des espèces selon la zone biogéographique mais plus globalement selon les différents critères disponibles dans le guide. Et enfin, il permet de mieux visualiser les espèces en donnant accès à des photos.

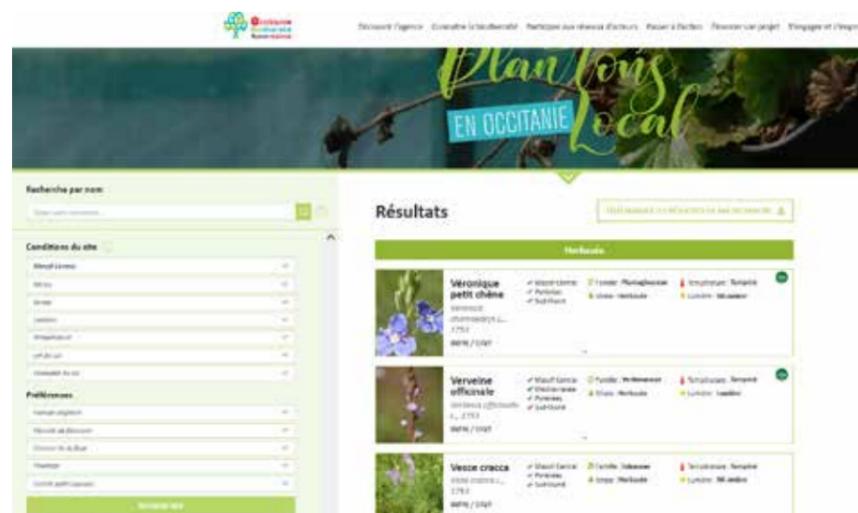
Aussi, l'outil développé propose une recherche facilitée via une page d'accueil épurée permettant :

- une recherche via une cartographie interactive présentant les différentes zones biogéographiques disponibles,
- une recherche par commune,
- une recherche par nom d'espèce, permettant de vérifier la présence d'une espèce en particulier dans la liste globale,
- le téléchargement direct sous format XLS de la palette végétale complète,
- une recherche avec filtres selon les différents critères disponibles sur le guide.

Ces différentes recherches permettent donc d'aboutir à une liste « personnalisée », présentant pour chaque espèce :

- une photo,
- le lien vers la page INPN correspondante et les infos du SINP associées,
- tous les critères disponibles sur le guide,
- la disponibilité sous la marque Végétal local et selon les zones biogéographiques,
- le téléchargement de la liste « filtrée » sous format XLS.

Pour répondre au besoin de listes toujours actualisées, une mise à jour annuelle est prévue, en particulier concernant la disponibilité des espèces sous la marque Végétal local.



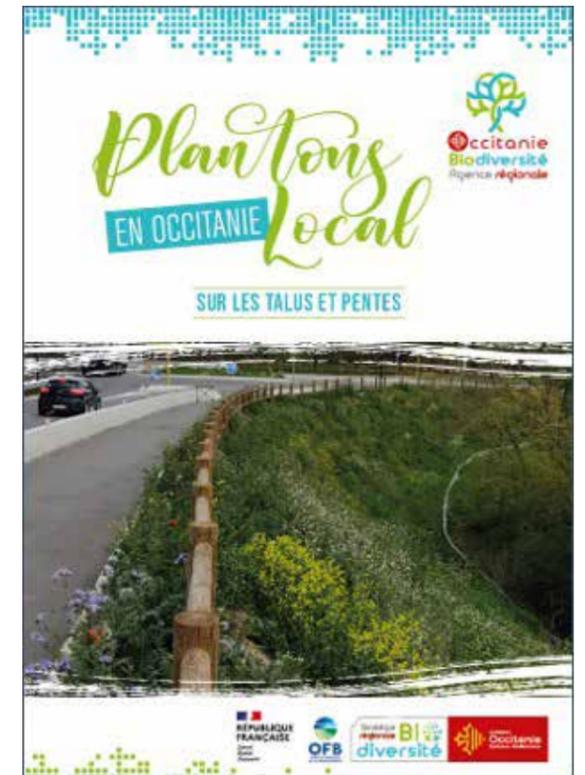
Le sujet de la végétalisation d'espaces aménagés pose beaucoup de questions techniques. C'est pourquoi l'ARB et ses partenaires se sont lancés dans l'élaboration d'une série de fascicules techniques permettant de développer différents usages spécifiques. L'année 2024 a donc été dédiée, à la réalisation de 4 fascicules sur :

- Les plantes grimpantes,
- Les noues et fossés,
- Les pelouses et prairies,
- Les talus.

Sur le modèle du guide « Plantons local », ces fascicules présentent tout d'abord des éléments de compréhension et de recommandations, puis en fin de document, les listes d'espèces. On y trouve donc des éléments sur « pourquoi végétaliser en ville ? », les atouts des différentes végétalisations (des grimpantes, des noues, des talus...), des retours d'expériences visuels pour montrer que c'est possible et que le résultat est là, des recommandations générales et plus spécifiques (comme l'hydroseeding, les types d'accroche des grimpantes...). Sont également présentés des points d'alerte et enfin des palettes végétales adaptées, proposées par les producteurs eux-mêmes. Les listes d'espèces dans les fascicules sont simplifiées et renvoient vers l'outil web qui présente toutes les informations des différentes espèces et donne accès à un filtre pour chaque usage.

L'ensemble de ces outils ont été présentés lors d'un webinaire de l'ARB le 16 décembre dernier et a mobilisé plus d'une centaine de participants.

Ces outils sont mis à disposition de tous via une page web dédiée sur le site de l'ARB > lien vers la page. <https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>



L'année 2024 a également été ponctuée d'interventions sous différents formats (webinaire, journée technique, échange bilatéral ou sur le terrain) pour porter le discours « Plantons local » et faire connaître le guide. Dans les interventions de cette année, on peut citer notamment un webinaire TEN ou encore la participation au réseau COM-MOB de l'OFB. Le guide a été largement distribué, grâce au relais local efficace des membres du comité de rédaction. Rappelons que 2 500 exemplaires papier avaient été édités par la Région pour assurer une diffusion large sur le territoire régional.

Enfin, l'ARB s'est mobilisée encore cette année pour appuyer le travail mené par nos partenaires sur le développement de la filière des végétaux sauvages d'origine locale (VSOL) et a notamment participé à l'animation d'une journée à l'attention des différents acteurs de la filière. L'objet de cette journée technique en visio était de partager une feuille de route régionale sur le sujet mais aussi d'amorcer la structuration d'un comité de filière. L'agence a également travaillé sur la co-construction de cette feuille de route régionale.

Diminution de la pollution lumineuse et accélération de l'extinction de l'éclairage public

L'année 2024 a marqué la finalisation de la production des outils co-construits avec les 20 structures partenaires de ce projet. Deux plaquettes « Pollution lumineuse et si votre commune redécouvrait la nuit » et « Pollution lumineuse, les clés pour une extinction de l'éclairage public réussie ! » ont été finalisées. La production d'affiches et flyers personnalisables a été réalisée pour faciliter l'organisation des réunions publiques.



En complément de ces supports une mise à jour de l'exposition « Rendez-vous la nuit », développée par FNE Midi-Pyrénées, a été effectuée et dupliquée en quatre exemplaires. Chaque exposition pourra être empruntée gratuitement auprès des Maisons de Région (Perpignan, Tarbes, Cahors, Nîmes).

Des experts locaux pour accompagner les communes.

Qu'ils soient énergéticiens, naturalistes ou astronomes, l'ARB Occitanie a identifié des experts locaux pour accompagner les communes dans leurs démarches d'extinction. En indiquant le code postal de la commune souhaitant s'impliquer, retrouvez les contacts locaux vers lesquels se tourner.

Tapez le nom de votre commune ou code postal

Commune de Montauban (82121)

<p>Energéticien</p> <p>Prénom Nom</p> <p>📧 prenom.nom@gmail.com</p> <p>☎️ 06 12 34 56 78</p>	<p>Naturaliste</p> <p>Prénom Nom</p> <p>📧 prenom.nom@gmail.com</p> <p>☎️ 06 12 34 56 78</p>	<p>Astronome</p> <p>Prénom Nom</p> <p>📧 prenom.nom@gmail.com</p> <p>☎️ 06 12 34 56 78</p>
---	--	--

Afin de valoriser l'ensemble de ces outils une page dédiée à ce sujet a été créée sur le site web de l'ARB Occitanie. Un module de prise de contact a été développé pour mettre en relation le plus facilement et rapidement possible un élu/technicien avec des contacts locaux sur les thématiques de l'énergie, de l'écologie ou encore de l'astronomie.

Pour mémoire, ce projet bénéficie d'une subvention de l'ADEME qui couvre 50% du montant des dépenses.

L'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

Pour mémoire, ces travaux s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme construite en plusieurs étapes :

- Objectivation de la situation en Occitanie (état des lieux réalisé en 2020),
- Définition d'une ambition partagée (2021-2023),
- Partage du résultat des travaux collectifs et mobilisation des instances décisionnelles (2022-2023),
- Création d'outils (2023-2024),
- Expérimentation auprès de quelques territoires (à partir de 2024).

Le travail de co-construction d'une « ambition commune » amorcé en 2021 a abouti en 2023 à la production de 11 fiches-outils thématiques concernant tout autant les SCoT que les PLU-i. Ces fiches sont plutôt adressées aux services des collectivités en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme. Le contenu de ces fiches stabilisé en 2023 a été présenté à la Direction Aménagement de la Région en charge du suivi du STRADDET. Afin d'assurer une cohérence la plus optimale possible entre les outils proposés par l'ARB et les politiques Région, un lien a été fait entre chaque fiche et les différentes mesures « biodiversité » portées par le STRADDET afin de faciliter leur appropriation par les territoires.

EIE État initial de l'environnement ESPÈCES PRÉ-DIAGNOSTIC

OBJECTIFS : Identifier les principaux enjeux de biodiversité et les besoins d'inventaires complémentaires de terrain.

LIVRABLES : Porté à connaissance pédagogique : cartographie d'enjeux hiérarchisés / cartographie des secteurs à inventorier.

MÉTHODES :

- Étape 1 : état initial général sur l'ensemble du document d'urbanisme
 - 1 Adhésion au SCoT
 - 2 Inclusion de descriptions et de localisations
 - 3 Recueil des données existantes (espèces, fonctionnalités, zonages d'inventaires et de protection)
 - 4 Recueil des données brutes (cartes, données, photos, vidéos, etc.)
 - 5 Identification et cartographie des « zones blanches » (sans données naturelles ou données existantes)
 - 6 Identification et échange avec des experts locaux pour apporter d'éléments complémentaires
 - 7 Mise à jour des points d'EE (EIE, Fiche 1, 2)
 - 8 Définition de la potentialité (habitat) moyen / fort de déclenchement de procédures réglementaires (Déclaration espèces protégées, Incendies Natura 2000, etc.)
- Étape 2 : sur les secteurs potentiels de développement
 - 1 Identification des projets d'aménagement
 - 2 Inclusion de passages de terrain à usage agricole (dans / habitat) / fonctionnalité des milieux ou les secteurs de développement et « zones blanches »
 - 3 Mise à jour des points d'EE (EIE, Fiche 1, 2)
 - 4 Définition de la potentialité (habitat) moyen / fort de déclenchement de procédures réglementaires (Déclaration espèces protégées, Incendies Natura 2000, etc.)

OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER : Bibliographie, Recherche données « grises » par la collectivité, Échanges avec experts locaux, Utilisation des pré-diagnostic pour cibler l'inventaire.

COMPÉTENCES À MOBILISER : Ecologie générale ou binôme de spécialistes flore et faune, Chargé de mission biodiversité en interne à la collectivité pour assurer le rôle d'AMO, Experts locaux, Représentants de la société civile.

PÉRIMÈTRE CIBLE :

- Étape 1 : Tout le périmètre du document d'urbanisme
- Étape 2 : secteurs potentiels de développement

NEVEAU DE PRÉCISION : Tous groupes taxonomiques, Au point GP 5 pour les espèces.

POINT DE VIGILANCE : Utiliser notamment le pré-diagnostic pour identifier l'impossibilité de Compensation, Difficulté d'analyse des données brutes, nécessitant l'accompagnement par une expertise naturaliste, Quel est le dérivé des outils pour le travail de hiérarchisation ?

LEVIER : travail de partage des méthodologies mises en œuvre via le CNERCO

EXEMPLES CHIFFRÉS : Prévoir des jours pour échanges entre EE naturaliste et experts locaux, Ex-ante : entre 20 et 50 ha par jour.

Etant plutôt techniques et assez denses, la question de la diffusion des fiches-outils et de leur appropriation s'est rapidement posée. L'année 2024 a donc été consacrée à la facilitation de l'accès à ces outils et à la mobilisation du « binôme élu-technicien » dans sa globalité.

Aussi, une réflexion spécifique a été menée pour mettre à disposition ces outils sur la page dédiée du site web de l'ARB.

Un outil interactif a été développé permettant de se mettre à la place des collectivités et de leur offrir un parcours utilisateur le plus intuitif possible. L'objectif est bien de ne pas mettre à disposition trop d'informations en même temps, risquant de perdre le lecteur.

Cet outil propose donc un arbre de décision commençant par sélectionner le type de document de planification concerné, SCoT ou PLU-i. Dans la phase suivante, le choix se porte soit sur une étape de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme, soit sur une entrée thématique, afin de s'adapter au mieux au questionnement de chaque territoire.

Ces différents filtres permettent d'aboutir aux fiches-outils qui répondent le mieux au besoin de la collectivité en fonction de l'état d'avancement de son document d'urbanisme et aux enjeux concernés.



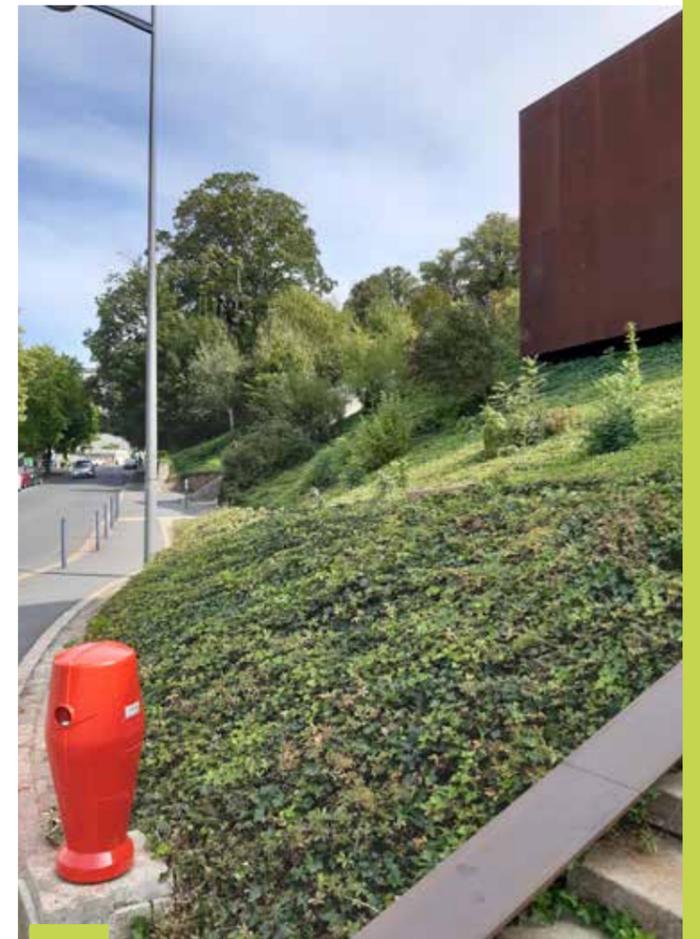
Pour mobiliser dans sa globalité le « binôme élu-technicien », ces fiches outils, à l'attention des techniciens, sont complétées par un outil pédagogique de type Motion design qui porte à la fois un message sur l'intérêt de porter la biodiversité dans les documents de planification et également la mise en avant du travail collaboratif qui a été porté pour aboutir à ces préconisations techniques (pour rappel, le travail de co-construction a mobilisé, sur 2 années, porteurs de documents d'urbanisme, agences d'urbanisme, bureaux d'études, Autorité environnementale, chercheurs, associations, Région, DREAL, OFB, etc.). Il s'agit d'une vidéo d'une durée de 1'30 présentée en introduction de la page internet dédiée aux fiches-outils, qui permet de présenter simplement et rapidement le sujet, notamment pour les élus locaux.

Plus ponctuellement, un suivi de la révision du SCoT de la Vallée de l'Ariège a été assuré tout au long de l'année et selon les besoins du territoire.

La Fédération nationale des SCoT a également sollicité l'ARB Occitanie pour intervenir dans le cadre de leurs rencontres régionales Occitanie qui se sont tenues le 4 juillet à Toulouse.

De même l'agence a eu l'opportunité d'intervenir sur le sujet « biodiversité et planification territoriale » dans le cadre d'un atelier porté par le PNR des Grands Causses sur son territoire ainsi qu'à l'occasion du lancement du projet PEP-BiOCCIA le 26 novembre dernier, projet porté par la Région Occitanie.

En ce qui concerne l'appui du Service Biodiversité et territoires dans la rédaction des avis rédigés au titre de Personne Publique Associée sur les SCoT et certains PLU-i, l'ARB a contribué à la rédaction des 5 avis sur des SCoT arrêtés (Causses et Cévennes, Avignon, Pays Bourrian, Narbonnaise et Piémont cévenol) et deux avis de documents en cours pour les territoires du SCoT du Bassin de Thau et du PLU-i du Haut Allier.



Aménagement urbain - Rodez

L'intégration de la biodiversité dans les opérations d'aménagement et bâtiments

Avec le développement de la Communauté Régionale Eviter-Réduire-Compenser Occitanie, l'accompagnement auprès d'Envirobot a été redimensionné.

L'apport d'expertise sur les labels QDO et BDO a été remplacé par la participation à deux événements en présentiel (17 vin « Bâtiment et biodiversité ») et en visioconférence (webinaire « végétaliser le bâti »).

L'ARB a apporté et partagé son expertise sur le sujet de l'abattage des arbres et la prise en compte de la biodiversité. Cela s'est traduit par une participation à deux réunions techniques (DRAAF et Fredon) et un webinaire (Fredon Occitanie). Par ailleurs l'ARB a été mobilisé sur ce même sujet par la DDTM de l'Hérault dans le cadre de la construction d'une notice départementale sur la protection des alignements d'arbres.

Une intervention sur la « biodiversité en ville » a par ailleurs eu lieu dans le cadre d'un webinaire auprès des chargés de mission Petite Ville de Demain (PVD).



Bâtiment végétalisé - Toulouse

02// Développement des compétences

Les webinaires de l'ARB Occitanie

Deux webinaires ont eu lieu cette année. Le nombre d'inscrits est en légère baisse comparée à l'année précédente suite à une actualisation des listes de diffusions des contacts :

- Utiliser les données du patrimoine naturel en Occitanie, 1h30 pour tout savoir !
(95 inscrits - 70 participants)
- Plantons local (le retour) : de nouveaux outils pour vous faciliter la vie !
(203 inscrits - 104 participants)



La formation des élus locaux

Le cycle de formations sur la transition écologique initié en octobre 2021 auprès des élus de l'Hérault dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux (CFMEL) a été poursuivi en 2024.

Une nouvelle session proposée aux élus locaux s'est tenue à Prades-le-Lez sur le thème :

- Pollution lumineuse et biodiversité : et si votre commune redécouvrait la nuit ?

Cette formation a été co-animée avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat ainsi que Montpellier Méditerranée Métropole.

La séance a permis de présenter les outils de sensibilisation (plaquettes, flyers, exposition) à destination des élus locaux mais également de tester le jeu de plateau développé par Montpellier Méditerranée Métropole. Ce jeu coopératif permet aux participants d'identifier les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité mais également les actions possibles pour la maîtriser.

Cette session de formation a permis de réunir plus d'une vingtaine d'élus, a été particulièrement appréciée du fait de son caractère très interactif et de la qualité des informations transmises.



Session de formation des élus locaux - Prades-le-Lez

La formation des agents territoriaux et des salariés

L'ARB Occitanie a été sollicitée, en collaboration avec l'ARBE Région Sud, par la société EIFFAGE Route -Sud qui intervient sur les régions Occitanie et Provence Alpes Cote d'Azur. Cette sollicitation vise à organiser deux sessions de formation dans chaque région afin de sensibiliser l'ensemble des salariés intervenant sur des chantiers aux enjeux de biodiversité.

Les premiers échanges ont eu lieu et un scénario pédagogique a pu être proposé.

Les sessions de formation devraient se dérouler au printemps 2025.

L'ARB a également été sollicitée par le CNFPT et l'OFB afin de contribuer à l'élaboration d'un module de premier niveau de sensibilisation des agents territoriaux aux enjeux de biodiversité, tous métiers confondus.

L'action de l'agence vise principalement à adapter aux enjeux régionaux des minis-jeux s'appuyant sur les différents milieux naturels présents, en partenariat avec La Fresque de la Biodiversité.

Les premières sessions devraient être expérimentées courant du premier semestre 2025.

03// Appui et conseil aux porteurs de projets

L'animation du programme «Territoires Engagés pour la Nature»

L'ARB poursuit le déploiement du programme Territoire Engagé pour la Nature. En 2024, 33 collectivités ont candidaté, portant le nombre de collectivités du réseau TEN à 151 !

22 entretiens individuels ont été conduits avec l'appui d'un stagiaire, auprès d'anciens candidats de 2021 devant renouveler leur engagement pour garder leur reconnaissance TEN mais aussi auprès des candidats éconduits en 2023. L'exercice a consisté à faire le bilan des actions réalisées, à évaluer leurs réussites mais aussi les freins rencontrés, et à réfléchir ensemble à la traduction d'un nouvel engagement autour de 3 actions concrètes. En complément de cet accompagnement, le travail sur le terrain des têtes de réseaux régionaux, en particulier Nature En Occitanie, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, les services de l'OFB ou encore la FREDON contribue à amener toujours plus de collectivités vers l'engagement en faveur de la biodiversité et le programme « Territoires Engagés pour la Nature ».



Des remises de trophées ont été organisées pour marquer la reconnaissance des 37 lauréats de 2023. 2 ont eu lieu en l'Hôtel de Région à Toulouse, 2 se sont tenues dans les Maisons de Région d'Albi et de Perpignan et une dernière remise de trophées s'est déroulée à Montbazin. La commune de Montbazin ayant été reconnue non seulement TEN 2023 mais aussi meilleure ville au concours Capitale Française de la Biodiversité, a accueilli des TEN d'Occitanie pour une visite de terrain et une table ronde.



Remise des trophées Territoires Engagés pour la Nature - Perpignan

L'animation du club « Territoires Engagés pour la Nature » se fait désormais en collaboration étroite avec l'OFB, de façon à mutualiser les productions et les événements.

Ainsi, en 2024 en Occitanie, des journées de terrain avec les collectivités des réseaux Territoires Engagés pour la Nature et Atlas de la biodiversité Communale se sont déroulées à Cugnaux (31) et à Thuir (66). L'occasion d'aborder de nombreux projets inspirants et de les percevoir concrètement, avec des acteurs des communes.

Les visites de cette année 2024 ont essentiellement porté sur la végétalisation des villes, la protection d'espaces de nature dans les documents d'urbanisme, les petits aménagements favorables à la faune en ville mais aussi la restauration de zones humides et la mobilisation des citoyens et des scolaires.



Visite de territoire sur la commune de Cugnaux [31]



Visite de territoire sur la commune de Thuir [66]

En outre, l'ARB et l'OFB ont co-construit 3 webinaires de type conférence :

Lors du webinaire « Comment mobiliser au-delà des convaincus ? », GRAINE est intervenu à l'issue de trois ans de travaux sur la mobilisation citoyenne et la biodiversité. Les communes Montbazin (34) ; de Grenade sur Garonne (31) et le festival Bioviv'art ont également témoigné pour partager leurs solutions afin de sensibiliser puis inciter à agir via la culture ou le sport par exemple.

Le webinaire « Lumière sur les idées reçues », a permis d'écouter Hugues Mouret d'Arthropologia sur de « fausses bonnes idées » que sont l'installation de trop nombreuses ruches ou hôtels à insectes. Baptiste Hautdidier du CNRS a évoqué les recherches sur les « microforêts » en ville. Les communes de Tournefeuille (31) et de Balaruc les bains (34) ont pu partager leurs actions en faveur des pollinisateurs et de la nature en ville.

Le troisième webinaire a permis de présenter aux collectivités le concours Capitale Française de la Biodiversité, dont le thème était en 2024 « Sobriété et biodiversité ».

Le programme TEN a pu également être valorisé auprès d'un public de prescripteurs que sont les chargés de mission « petites villes de demain » et « village d'avenir ».

Un webinaire « biodiversité et aménagements urbains » a été conçu pour montrer des solutions concrètes de nature en ville et leurs bénéfices. Des expériences réussies de TEN ont pu être présentées pour l'accueil de la faune dans les bâtiments par Saint Orens de Gameville (31), les permis de végétaliser par Alzonne (11) et l'extinction de l'éclairage public par Prades le Lez (34).

En complément, une journée de terrain co-organisée avec la DDT65 dans la commune Séméac a amené ce public des Hautes-Pyrénées à visiter des sites de mares, jardins, vieilles forêts afin de les sensibiliser encore davantage à la biodiversité.

Le programme est également promu et ses lauréats valorisés lors de la participation de l'ARB au conseil scientifique et technique du concours Capitale Française de la Biodiversité, au jury de la charte Engagé pour le Végétal animée par la FREDON, au comité technique du programme régional en faveur des mares (PRAM).



Sensibilisation des chargés de mission Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir - Séméac [65]

6 c'est le nombre de « flashes infos TEN » qui ont été transmis au réseau des TEN en 2024.

Ces formats brefs d'informations permettent de diffuser des actualités récentes concernant les dispositifs de financement, des guides utiles aux TEN, des webinaires à voir ou revoir et zoomer sur une thématique en essayant de mettre en avant l'expérience d'un lauréat TEN.





CRERCO

Communauté Régionale Occitanie ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER Agir pour la biodiversité

La démarche régionale Eviter-Réduire-Compenser

Faisant suite au Séminaire de relance qui s'est tenu en juin 2023, mobilisant plus de 110 participants, l'année 2024 a été dédiée à la mise en œuvre d'un plan d'actions concret et opérationnel pour les membres de la communauté.

Le travail sur la formation lancé fin 2023 a perduré, permettant de mettre en ligne la liste des formations ERC disponibles à l'échelle nationale mais aussi de développer une collaboration étroite avec le CNFPT pour les aider à intégrer le sujet ERC dans leur catalogue de formations.

Suite à la validation du Comité de pilotage, le travail sur la création d'un observatoire « ERC Biodiversité » a été lancé avec, d'une part l'organisation d'un GT dédié et l'animation de deux sessions de travail (mobilisant respectivement 25 et 36 participants) permettant de définir

une liste d'indicateurs à construire. D'autre part, un travail préparatoire à la définition des contours d'une mission de bancarisation des documents relatifs aux dossiers DEP de la DREAL (500 projets concernés) a été réalisé cette année en prévision d'une prestation dédiée prévue pour 2025.

Une journée technique a été organisée à Narbovia sur le volet réglementaire « Du parcours administratif au tribunal : les (nouvelles) règles du jeu de l'ERC Biodiversité ». Cette journée a permis de mobiliser plus de 130 personnes et ouvert le débat notamment avec le Vice Procureur du Parquet de Montpellier.

Dans la même dynamique, une visite de site a été organisée autour d'un chantier de déviation d'une Route nationale à l'Isle Jourdain. Cette sortie terrain a mobilisé 25 membres de la CRERCO.

Enfin, le volet Communication a fortement mobilisé l'équipe technique avec la refonte du site web qui touche à sa fin, l'animation de la page CRERCO LkN, mobilisant aujourd'hui plus de 1 000 abonnés.



Groupe de travail «Observatoire ERC Biodiversité»



L'outil de mobilisation Biodiv'Up

La deuxième édition de l'enquête « Biodiv'Act », rebaptisée « Biodiv'Up » a connu un fort succès. En effet, le taux de réponse est passé de 7,5% à 13% des communes d'Occitanie.

Une page web spécifique à la présentation de l'outil a été créée sur le site web de l'ARB, ainsi que des pages de présentation des actions présentées. En complément, avec le soutien de la Région Occitanie, un courrier et une plaquette a été envoyé aux 4 454 communes d'Occitanie pour les inviter à répondre au questionnaire.



Rencontre de l'association Ekomorphoz - Perpignan [66]

La mission Economie et Biodiversité

En 2024, la décision a été prise de relancer le chantier « biodiversité et entreprises » et le développement du dispositif Entreprises Engagées pour la Nature. Ce dispositif imaginé et porté par l'Office Français de la Biodiversité est promu par l'ARB Occitanie sur le territoire régional. Une relance rendue possible par l'arrivée d'un nouveau collaborateur au sein de l'équipe de l'ARB ; un collaborateur qui consacre depuis avril 2024 50% de son temps de travail au sujet. L'ARB a ainsi pu présenter EEN à différents panels de chefs d'entreprises lors de rencontres organisées par la Caisse des dépôts, l'association Ekomorphoz ou encore le MEDEF de Haute-Garonne.

L'ARB a pu également participer au forum biodiversité et économie, organisé les 13 et 14 novembre 2024 par l'OFB à Paris.

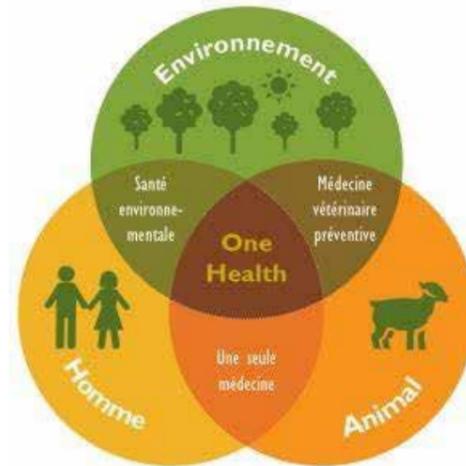
Un premier semestre de reprise qui a surtout permis de poser les bases de la stratégie de développement du dispositif EEN qui sera mise en œuvre en 2025.

La mission «One Health - santé biodiversité»

Le concept « One Health » (ou « Une Seule Santé », celle des êtres humains, celle de la faune et de la flore, celle de la planète) est régulièrement mis en avant à l'échelle internationale, et commence à se faire une place dans les plans stratégiques nationaux ou leurs déclinaisons régionales.

Mais cette approche, qui vise notamment le décloisonnement et la convergence des politiques de préservation des écosystèmes et de protection de la santé humaine, peine encore à se matérialiser concrètement sur les territoires et dans les pratiques professionnelles.

Dans le contexte de l'élaboration du Plan Régional Santé-Environnement (PRSE4), porté par l'ARS et au sein duquel l'ARB Occitanie s'est impliquée, il est donc apparu opportun de proposer la mise en place d'actions opérationnelles autour de « solutions santé fondées sur la nature » et de la coopération entre acteurs pour intégrer le concept « one health » dans les politiques publiques.



L'arrivée d'une nouvelle chargée de projet recrutée pour 3 ans en septembre 2024, a permis de démarrer les premières mises en contact auprès des acteurs du territoire (recherche, santé, institutions, collectivités, acteurs de l'accompagnement, etc.) pour favoriser l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques territoriales de santé (et son corollaire). Des propositions méthodologiques ont également été faites afin de mener, à partir de 2025, un travail de préfiguration d'un réseau One Health régional copiloté avec l'ARS.



Ecole d'été 2024 du défi clé RIVOC sur le thème «biodiversité et vecteurs» - Tour du Valat

L'appui des services de l'Etat à l'instruction du Fonds vert

L'ARB Occitanie appuie les institutions et structures visant à déployer les stratégies et dispositifs en faveur de la biodiversité sur le territoire régional. Suite à une sollicitation et un appui financier des services de l'Etat (DREAL Occitanie), une mission d'appui à l'instruction de dossiers biodiversité émergeant au Fonds Vert a débuté en juin 2024.

Cette mission consiste à :

- accompagner et informer les porteurs de projets des procédures de demande de subvention et montage de dossiers au regard des critères d'éligibilité du Fonds vert ;
- instruire les dossiers répondant à la mise en œuvre de la stratégie aires protégées et des plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées ;
- assurer le suivi des dossiers et le reporting ;
- participer aux collectifs régionaux réunissant la DREAL, l'AEAG et l'AERMC pour la sélection des projets lauréats.

Au cours de l'année 2024 et en dépit des fluctuations dans la disponibilité des crédits, 69 projets ont pu bénéficier d'une subvention Fonds vert en Occitanie pour mettre en œuvre la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), correspondant à une enveloppe de 7,3 millions d'euros.

**FRANCE
NATION
VERTE >**
Agir • Mobiliser • Accélérer



PERSPECTIVES

Au delà des actions déjà engagées, comme le déploiement des outils liés au guide «Plantons local en Occitanie», l'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement, la formation des salariés et agents publics, l'animation régionale du dispositif Territoires Engagés pour la Nature, l'appui à la mise en œuvre de la démarche Eviter-Réduire-Compenser, les perspectives pour 2025 se situent principalement dans la mise en œuvre des missions complémentaires engagées fin 2024.

Dans le cadre du projet LIFE Biodiv'France, l'ARB va être amené à renforcer et développer ses actions en matière d'animation territoriale, notamment auprès des collectivités non encore engagées en faveur de la biodiversité ou dans le cadre de l'intégration de la biodiversité dans leurs projets d'aménagement, mais également dans l'accélération de la transition agroécologique sur le territoire régional ou encore dans la montée en compétence sur les enjeux de biodiversité dans les métiers des secteurs agricoles et de la construction.

La mission menée en partenariat avec l'ARS autour du concept «One Health - Une seule santé» va permettre de préfigurer un réseau d'acteurs autour de cet enjeu, impliquant les professionnels de santé.

La mission d'appui au Fonds vert va se poursuivre tout en contribuant à l'élaboration de la feuille de route de l'Etat relative à la territorialisation de la SNB.

Enfin, l'année 2025 verra l'achèvement de l'animation régionale autour des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature dans le cadre du projet LIFE ARTISAN.

FOCUS

LIFE ARTISAN



Depuis septembre 2020, l'ARB Occitanie anime le déploiement régional du projet LIFE intégré ARTISAN dont l'objectif est d'accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature. Ces solutions, visant un gain net pour la biodiversité, s'appuient sur les écosystèmes naturels qui, lorsqu'ils sont préservés, gérés durablement et/ou restaurés, jouent un rôle fondamental dans l'adaptation au changement climatique.

L'animation régionale, afin de contribuer à généraliser le recours, en première intention, aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) en Occitanie d'ici fin 2025, s'est structurée autour de trois grands objectifs :

1. Impulser et renforcer une dynamique régionale autour des SafN
2. Faire connaître les SafN et leurs multiples co-bénéfices (sociaux, économiques, etc.)
3. Appuyer les porteurs de projet dans la prise en compte des SafN

1. Pour impulser et renforcer une dynamique régionale autour des SafN, un groupe de travail a été créé en avril 2021. Son objectif : faciliter le partage d'informations, la création de synergies entre les actions portées par les structures membres voire l'émergence de nouvelles actions en faveur du recours aux SafN. Le GT SafN Occitanie se compose de la Région Occitanie, la Direction Régionale de l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la DREAL, la DRAAF, l'ADEME, le CEREMA, le Conseil Départemental du Gers ainsi que le Conseil Départemental de l'Hérault.

Début 2022, ce GT s'est structuré autour d'un plan d'action commun visant à favoriser la généralisation du recours aux SafN en Occitanie et structuré autour de 5 objectifs :

- Améliorer la connaissance sur les SafN,
- Sensibiliser le grand public aux SafN,
- Appuyer l'intégration de mesures favorables aux SafN dans les documents de planification,
- Accompagner les porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN,
- Faciliter le financement de projets mettant en œuvre des SafN.

Un cycle de réunions de travail ciblant plus spécifiquement chacun de ces objectifs a été initié en 2022, avec des focus les deux premières années sur les objectifs « Améliorer la connaissance sur les SafN et le changement climatique en Occitanie » et « Accompagner les porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN ». Ces réunions ont permis aux différents membres du GT de déterminer des actions prioritaires sur lesquelles se mobiliser ainsi que les modalités pour le faire. En juillet 2024, l'animatrice régionale a poursuivi cette dynamique avec l'organisation d'une troisième réunion de travail autour de l'objectif « Appuyer l'intégration de mesures favorables aux SafN dans les documents de planification » qui a permis de faire émerger les différentes possibilités de mobilisation des membres du GT.

Au-delà de l'animation du GT, l'animatrice régionale a également participé à des dynamiques de travail croisant les enjeux adaptation et biodiversité portées par d'autres acteurs (comité de pilotage de l'AMI Plus fraîche ma ville porté par l'ADEME, GT SfN de l'agence de l'eau Adour-Garonne, suivi du Life PYRENEES4CLIMA, ateliers du living lab LLUNAM, etc.).

2. Pour faire connaître les SafN et leurs multiples co-bénéfices, l'un des rôles de l'animation régionale est d'intervenir et de coorganiser différents moments d'échange (webinaires, journées techniques, formations, etc.) pour présenter les SafN, les illustrer par des retours d'expériences concrets d'acteurs ainsi que favoriser les échanges entre pairs. Tout comme l'année précédente, plusieurs interventions ont contribué à la diffusion des connaissances sur les SafN auprès d'un public varié (élus et techniciens de collectivités territoriales et d'établissements publics, entre-

6

Fiches de retour d'expérience réalisées pour valoriser des projets inspirants en Occitanie

4 interventions réalisées pour faire connaître les SAFN et leur intérêt pour s'adapter au changement climatique et leurs multiples autres bénéfices

7 Flash Info SafN

330 abonnés au Flash Info SafN

7 accompagnements au fil de l'eau

QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION D'ADAPTATION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Pour rappel, les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité". Certaines d'entre-elles permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique de nos sociétés : on parle alors de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN).



Figure 2 : Les Solutions fondées sur la Nature représentent un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes¹⁰

© UICN

Défis sociétaux

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Changement climatique | Réduction des risques naturels |
| Sécurité alimentaire | Santé humaine |
| Approvisionnement en eau | Développement socio-économique |

prises, agents de services déconcentrés de l'Etat, grand public, etc.).

En 2024 s'est tenu à Toulouse le Forum ARTISAN Alliance Nature & adaptation, coorganisé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne. L'animatrice régionale a participé au comité de programmation de ce forum ainsi qu'à la tenue du stand Life ARTISAN, visant à faire connaître le projet ainsi que les SaFN à un très large public. Elle a aussi coorganisé le 11 juillet avec CDC Biodiversité une demi-journée d'échanges autour de la thématique « SafN et entreprise » qui s'est déroulée à Montpellier.

La rédaction de fiches de retours d'expériences (REX) lancée fin 2023 sur des projets inspirants de SafN menés en Occitanie a été poursuivie, notamment dans le cadre d'un stage. Elle s'est traduite fin 2024 par la valorisation de 6 projets, concernant les milieux aquatique et humide, agricole et urbain. La production de trois fiches supplémentaires a de plus été initiée.

Parallèlement, 5 numéros du Flash Info SafN (veille à la croisée des chemins entre les enjeux climat et biodiversité) ont été publiés en 2024.

3. Enfin, l'appui aux porteurs de projets dans leur prise en compte des SaFN s'est traduit en 2024 par la réponse aux sollicitations de 7 structures cherchant à mieux connaître les SaFN (sollicitation de ressources thématiques, de retours d'expériences, de contacts, etc.).

Une journée de formation a par ailleurs été coorganisée avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales à destination des élu.es et services techniques des collectivités du département, intitulée « Aménagement et biodiversité : vers des solutions fondées sur la nature ». Elle s'est tenue le 13 décembre et a compté une vingtaine de participant.es.



Forum «Alliance Nature & Adaptation» - Toulouse

FOCUS



BIODIV'FRANCE

Le projet LIFE Biodiv'France dans lequel l'ARB Occitanie s'est fortement impliqué a été validé par la Commission européenne en novembre 2023 et a officiellement démarré au 1er janvier 2024.

Le premier semestre de l'année a donc été consacré à la mise en route opérationnelle du projet tant au niveau national par l'OFB qu'au niveau régional.

Le séminaire de lancement du projet, réunissant l'ensemble des 30 bénéficiaires associés, s'est tenu le 27 septembre et un premier comité de pilotage a eu lieu le 18 décembre.

Les 4 chargées de projet recrutées pour mettre en oeuvre les actions portées par l'ARB Occitanie ont pris leur poste au mois de septembre. Les actions ont ainsi pu démarrer dès la fin de l'année 2024.

WP3. APPUI AUX TERRITOIRES

Ce volet du projet LIFE Biodiv'France vise à accompagner les collectivités locales et les porteurs de projet dans le but d'augmenter la quantité et la qualité des projets prenant en compte la biodiversité.

Deux actions ont ainsi été proposées en Occitanie :

- animation territoriale au profit du passage à l'action des territoires en faveur de la biodiversité,
- expérimentation d'une Conseillère en Ecologie Partagée (CEP)

L'animation territoriale auprès des collectivités territoriales s'appuie sur la constitution d'une communauté des acteurs accompagnant les territoires sur les enjeux de biodiversité, dont la préfiguration a démarré dès le printemps 2023. Les deux premiers ateliers ont permis d'établir des objectifs communs ainsi que d'identifier les besoins et chantiers à mener, comme la rédaction d'une charte de fonctionnement, le partage des informations d'interconnaissance ou la construction d'un outil de mise en relation avec les porteurs de projets.

Les premiers mois de l'expérimentation d'une Conseillère en Ecologie Partagée au sein des services de la Région Occitanie ont permis :

- l'identification au sein de la Région, des directions régionales qui sont en maîtrise d'ouvrage,
- l'identification des pratiques actuelles au sein de la région et des pistes d'amélioration
- le démarrage d'interventions/accompagnement sur les projets d'aménagement portés par la Direction de l'Aménagement et de l'Immobilier.



Atelier «dynamique des acteurs de l'accompagnement en matière de biodiversité - le 19 mars 2024

WP5. ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES

Ce volet du projet LIFE Biodiv'France vise à améliorer la prise en compte des enjeux de biodiversité par les acteurs économiques.

En Occitanie, le choix a été fait de cibler plus spécifiquement la filière agricole au regard de l'impact des pratiques sur la biodiversité.

L'action proposée a ainsi pour objectif d'accélérer le déploiement de la transition agroécologique sur le territoire régional à travers l'animation d'un réseau des acteurs impliqués dans le conseil et l'accompagnement des exploitants agricoles.

Le premier chantier engagé en 2024 va permettre la capitalisation et la valorisation des outils existants ainsi que des projets et démarches innovantes en faveur de la transition agroécologique. Des contacts ont ainsi été pris avec les différents porteurs de projets, et une base de données a été construite afin de faciliter le recueil et l'organisation des informations. La cartographie des acteurs du conseil et de l'accompagnement auprès des agriculteurs, initiée en 2022, a également été reprise et enrichie.

Un lien avec les acteurs de la recherche a été établi, notamment avec les animateurs du Défi clé OCTAAVE, consortium d'unités de recherche travaillant sur l'agroécologie.

Sur le plan de la gouvernance, un groupe de travail dédié a été mis en place avec la DRAAF, porteuse d'une feuille de route similaire centrée sur «Phyto&Biodiversité», ainsi que la Chambre Régionale d'Agriculture et le GIP Lien Innovation Agroécologie. Ce groupe de travail a pour objectif d'articuler, mettre en cohérence voire mutualiser les actions des différents projets menés en Occitanie.

Enfin, l'ARB Occitanie a participé aux différents événements organisés par l'OFB dans le cadre de la coordination nationale, notamment la première rencontre des bénéficiaires associés impliqués dans l'action Agroécologie qui s'est tenue à Vincennes le 17 octobre.

WP7. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Ce volet du projet LIFE Biodiv'France vise d'une part à faciliter l'accès aux métiers de la biodiversité et d'autre part à favoriser la montée en compétences sur les enjeux de biodiversité de l'ensemble des acteurs.

C'est ce deuxième axe qui a été plus spécifiquement retenu dans l'action portée par l'ARB Occitanie en ciblant les professionnels de deux filières en interaction particulièrement fortes avec les enjeux de biodiversité : l'aménagement-construction ainsi que l'agriculture.

L'action retenue cible également les décideurs publics afin de leur proposer une offre de formation dédiée et adaptée aux enjeux de biodiversité.

Les premiers travaux engagés en 2024 ont consisté en la réalisation de cartographie des organismes de formation ainsi que de l'offre de formation associée.

Des contacts avec les principales têtes de réseau ont également été pris afin de leur présenter le projet, et de leur proposer de s'y associer en intégrant le futur comité de suivi de l'action.

Des premiers supports et outils de formation ont été développés, en lien avec les activités de formation et de développement des compétences de l'agence.

La communication

01//

La communication digitale

L'année 2024 a permis de poursuivre l'animation du site internet de l'agence et de développer de nouvelles fonctionnalités dans le cadre de différents projets.

Au cours de l'année, le site internet de l'ARB a été visité par plus 16 000 internautes, générant près de 59 000 vues des pages avec deux pics de fréquentation aux mois de mai et octobre.

En dehors de la page d'accueil, les pages les plus visitées sont les pages « Plantons local en Occitanie », « Ressources », « Biodiv'Up », ainsi que « L'annuaire des acteurs ».

Les ressources mises à disposition sur le site internet ont également été largement utilisées avec plus 7 500 téléchargements.

L'activité sur les réseaux sociaux a poursuivi la croissance impulsée en 2023, avec plus de 11 600 abonnés sur le réseau professionnel LinkedIn, soit une progression de plus de 1 000 abonnés.

Bien que répartis sur l'ensemble du territoire national, voire à l'étranger, les abonnés à la compte LinkedIn de l'ARB sont principalement localisés en région parisienne, ainsi que dans les agglomérations toulousaine et montpellieraine. L'agence touche ainsi principalement des les acteurs des secteurs des services de conseil en environnement, l'administration publique ainsi que les services de recherche et de l'enseignement supérieur.

L'ARB a publié 44 posts tout au long de l'année 2024. Ces publications ont donné lieu à près 113 000 impressions, avec un taux d'interaction moyen de 7,6%.

Ces statistiques témoignent du maintien de la dynamique engagée en 2023 malgré une diminution des moyens humains alloués.

La page FaceBook de l'agence, lancée en 2023, a maintenu son activité avec 224 abonnés à fin 2024, totalisant environ 1 200 visites, principalement à l'automne et en fin d'année. 8 publications ont été diffusées représentant une couverture de près de 2 000 personnes, et engendrant 90 interactions avec les contenus publiés.

Une seule lettre d'informations a pu être diffusée en novembre 2023. Celle-ci, envoyée à plus de 1 000 destinataires a obtenu un taux d'ouverture de plus de 44% et un taux de clics de près de 5%.

+ de
11 660 abonnés



près de 113 000
impressions de posts

taux de réaction de
+7,6%

près de
224 abonnés



1 400 vues de la
page

plus de 90 interactions

02//

La communication media traditionnelle

Plusieurs temps fort ont ponctué l'année 2024 et ont permis à l'ARB et ses partenaires d'accroître leur visibilité.

En juin, l'ARB aux cotés de la direction régionale de l'OFB, de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne a tenu un stand au nom du collectif régional Occitanie dans le cadre du Forum Alliance Nature & Adaptation.

Ce fut l'occasion pour les membres du clug régional communication biodiversité de réaliser leur première action commune.

Au mois de novembre, l'ARB Occitanie s'est associée aux autres agences régionales de biodiversité pour monter et tenir un stand, à l'invitation de l'OFB, dans le cadre du salon des maires qui se tenait à Paris.

Là aussi, cet évènement a été l'occasion de créer des outils communs de communication, comme une plaquette de présentation des agences, mais également une conférence sur leur rôle et l'offre de service proposée aux collectivités.

Les échanges qui ont été nombreux ont permis de renforcer la visibilité du réseau des ARB auprès des visiteurs du salon et de diffuser les outils développés.



Forum Alliance Nature et Adaptation - Toulouse

Leviers d'actions transversaux

01//

La coopération décentralisée

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements et rencontres dans le cadre de la coopération internationale.

L'organisation d'une mission de rencontres des instances et acteurs communautaires à Bruxelles impliquant Région, OFB et ARB en mars 2023, dans le prolongement du workshop européen TAIEX sur la place des politiques régionales de biodiversité en Europe co-organisé par la Région et l'ARB l'année précédente. Ces rencontres ont été d'une très grande richesse, permettant de rencontrer de nombreuses directions de la Commission européenne, mais aussi plusieurs acteurs institutionnels, comme le Comité des Régions, et associatifs, comme l'ONG Bureau européen de l'environnement. Des rencontres précieuses à l'aube de plusieurs projets d'ampleur actuellement en réflexion en Occitanie visant les fonds européens.

La poursuite de l'implication de l'ARB au sein du Réseau ENCORE, en représentation des Régions et agences régionales françaises, comme acté avec Régions de France : l'année a permis de réunir plusieurs Copils en visio-conférence et un en présentiel, couplé à la conférence européenne sur la gestion du loup tenue en juin 2024 en Hollande, financée par les fonds TAIEX de la commission européenne, au sein de laquelle l'ARB a présenté le modèle de gestion comme acté avec l'OFB. De plus, une collaboration étroite a été nouée en 2024 avec la Région Vast-Götaland (Suède) sous l'égide d'ENCORE, dont la présidence tournante est justement assurée par cette région

suédoise actuellement. Cette collaboration a une issue concrète et positive avec la validation en décembre 2024 par le bureau TAIEX de la Commission du soutien financier de l'Union européenne à cette collaboration bilatérale ;

Le projet de coopération entre gestionnaires d'aires protégées Occitanie-Québec, porté conjointement par l'ARB et la SEPAQ, qui après plusieurs années de collaboration dématérialisée à distance a conduit à la formation d'une délégation de gestionnaires occitans en septembre 2024, financée par le Fonds Vert, à la rencontre de leurs homologues et à la découverte de nombreuses aires protégées québécoises, pour comparer méthodes de gestion conservatoire, organisation des réseaux d'aires protégées, modalités d'ancrage territoriale, etc., l'ensemble dans une optique de formation croisée et de montée en compétence collective ;

L'implication de l'ARB pour le développement de l'initiative « Nature X Pairs », porté par Réserves Naturelles de France et la cellule inter-réseaux d'aires protégées, dans l'objectif 30x30 défini lors de la COP15 de Kunming – Montréal, afin de mettre l'expertise française au service des dynamiques de création et d'amélioration de la gestion des aires protégées dans le monde. L'ARB représente le réseau des ARB dans ce cadre.



Rencontre avec les gestionnaires des Parcs Nationaux du Québec

02//

Structuration des partenariats avec les acteurs de la recherche

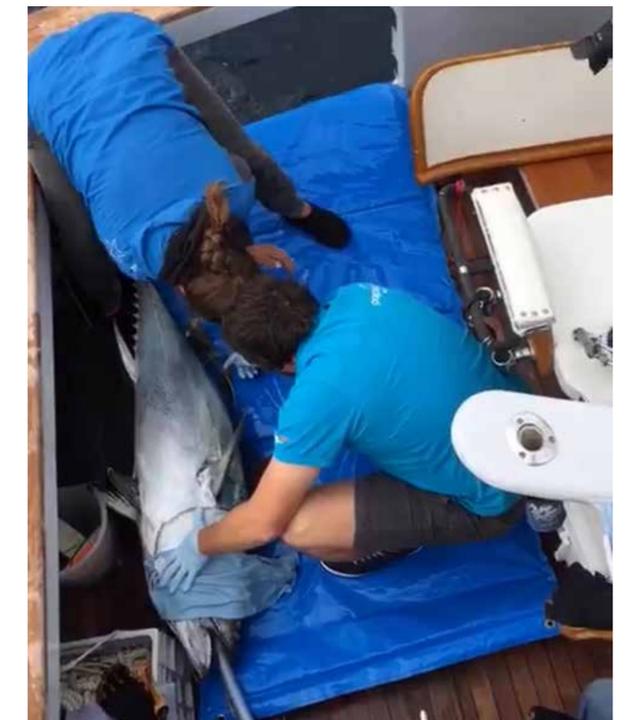
En 2024, l'ARB a poursuivi l'animation du groupe de travail ARB-recherche, avec un focus spécifique cette année pour veiller à bien mettre en lien chercheurs en région et travaux de l'ORB.

Pour mémoire, en l'existence de l'animation opérée par Biodiv'Oc entre scientifiques et chercheurs, d'une part, et gestionnaires et praticiens de la biodiversité, d'autre part, le GT ARB-recherche limite ses travaux à une réunion par an dans le contexte. Ce fonctionnement pourrait être amené à évoluer à l'avenir dans la perspective de la fin de la démarche Biodiv'Oc courant 2025.

Le colloque Biodiv'Oc tenu à Montpellier en décembre 2024 a permis de mettre en exergue la grande collaboration qui existe en Occitanie entre chercheurs, producteurs de données, gestionnaires et décideurs publics - quel que soit le sens donné ensuite dans la décision publique. L'ARB est intervenue dans le cadre de ce colloque, à la fois pour mettre en avant

les collaborations internationales existantes dans le domaine de la recherche et des politiques publiques, comme dans le cadre de la plénière de clôture pour rappeler le rôle de l'ARB à l'intersection de ces différents acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes.

L'ARB a, par ailleurs, poursuivi sa collaboration avec la FRB en tant que membre de l'assemblée des parties prenantes de la FRB, mais aussi avec le CSRPN Occitanie, à travers la participation de la direction aux réunions plénières comme aux réunions de bureau et à travers la participation des chargé.e.s de projet aux réunions des groupes de travail dédiés.



Le bilan financier

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 931,09	1 461 617,34	1 477 548,43
Recettes réalisées (b)	13 028,43	1 021 663,47	1 034 691,90
Restes à réaliser (c)	0	0	0
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (d)	9 400,00	1 656 463,11	1 665 863,11
Dépenses réalisées (e)	989,40	977 758,62	978 748,02
Restes à réaliser (f)	0	0	0
DIFFERENCES ENTRE LES TITRES ET LES MANDATS (g=b-e) Solde des réalisations de l'exercice	12 039,03	43 904,85	55 943,88
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES Résultats antérieurs reportés (+/-) (h)	- 6531,09	194 845,77	188 314,68
SOLDE (INVESTISSEMENT) OU RESULTAT DE CLO- TURE (FONCTIONNEMENT) Excédent/déficit (g+h)	5 507,94	238 750,62	244 258,56
DIFFERENCE ENTRE LES RESTES A REALISER Restes à réaliser (+/-) (i=c-f)	0	0	0
RESULTAT CUMULE Excédent/déficit (g+h+i)	5 507,94	238 750,62	244 258,56

Commentaire

Le résultat de clôture d'exécution budgétaire 2024 identifié à 244 258,56 € et soumis au Conseil d'administration de fin de premier semestre 2025 doit être lu à la lumière :

- du résultat de l'exercice 2024 de 55 943,88 €, expliqué notamment par :

- des dépenses en ressources humaines non couvertes :

* en raison du décalage entre les recettes et les dépenses du projet LIFE ARTISAN pour un montant

de - 12 938,82 €

* en raison du décalage entre les recettes et les dépenses des missions complémentaires (Appui FV, ARS, LIFE BF et PAT SAP) pour un montant cumulé de - 21 402,04 €

* en raison de recettes devant, tel que prévu, être constatées fin 2024 (6 000 € projet extinction financement ADEME + 6 811,76€ du solde restant de la mission de coopération internationale au Québec) et non reçues à la clôture de l'exercice 2024

* Du décalage d'appel à cotisations du dernier trimestre 2024 non reçues (Détachement CNRACL Cohen 4ème trimestre + facture MaD dir comm dernier trimestre).

• Comme pour le résultat de l'exercice précédent, de l'existence du fonds de roulement de l'EPCE, dont une partie avait été entamée pour financer les dépenses liées au poste d'assistante administrative, et qui a été ramené à sa valeur initiale de 200 000 € grâce à l'apport de la dotation complémentaire pour la contrepartie de la mise à disposition d'un directeur de communication.

• Le montant du résultat à la clôture 2024 intègre le fonds de roulement et le résultat à la clôture de l'exercice précédent reporté. Il est abaissé par le manque de recettes à venir venant compenser les dépenses sur les différents projets complémentaires qui ne sont pas prises en compte pour établir le montant du budget d'intervention 2025 disponible.

• Sur le montant restant disponible, sont à déduire :

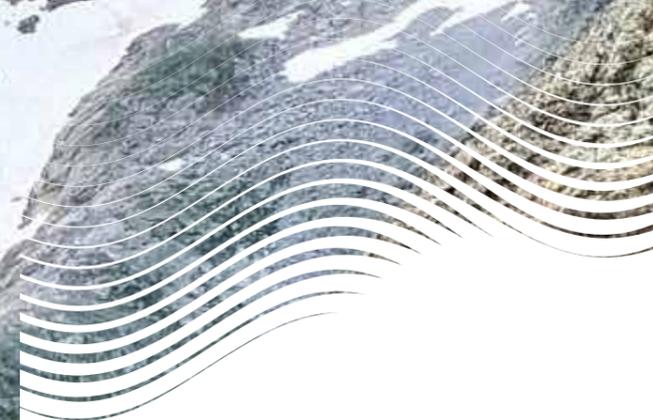
- 20 000 € de dépenses glissantes à réserver pour la mission Economie et Biodiversité (initiée en 2021, budgets non consommés en intégralité mais restant dédiés à la thématique jusqu'à consommation)

- 9 000 € des fonctionnalités supplémentaires prévues pour le site internet

- 28 394,45 € de la facturation du dernier trimestre 2024 non reçu à ce jour pour la MaD du directeur de projet

- 5850 € du solde restant pour la facturation du livre de marque de l'ARB pour la partie communication

Les éléments ci-dessous conduisent à l'identification d'un budget supplémentaire potentiellement disponible en complément du budget primitif 2025 qui sera présenté au vote en conseil d'administration le 28 janvier 2025. Ce budget supplémentaire, qui devra être formellement constaté en conseil d'administration avant fin juin 2025, comprendra ainsi les budgets résiduels qui seront mis à profit pour la réalisation des actions 2025.



MERCI

L'ARB tient à remercier vivement ses partenaires financiers ayant concouru au développement si significatif de ses activités connu en 2024 : en premier lieu, ses co-fondateurs Région et OFB (notamment les équipes de la DITEE au sein des services de la Région comme les équipes de la direction régionale Occitanie et de la direction nationale de l'OFB), mais aussi les services de l'Etat en région (DREAL), l'ARS Occitanie, l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC... sans oublier la Commission européenne, qui est intervenue de manière massive sur plusieurs projets de l'ARB !

Ces remerciements ne seraient pas complets sans citer et saluer chaleureusement les stagiaires 2024 de l'ARB, qui ont directement contribué au développement des actions de l'agence :

- Solène BOULANGER, qui a travaillé sur les suites au guide « Planter local » ;
- Aexandre NGUYEN, qui a travaillé sur l'édition 2024 des Territoires Engagés pour la nature (TEN) Occitanie.

Merci à eux, merci à toutes et à tous !



**Agence Régionale
de la Biodiversité**

Adresse :

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

Informations :

www.arb-occitanie.fr



Contacts :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46

